



SCÉNARIO

La Bourgogne,
terre
d'éco-industrie
et d'économie
environnementale

Téléchargez la 1^{ère} partie
de la réflexion prospective du CESER :
le diagnostic et les ambitions
« Quel avenir pour la Bourgogne dans 20 ans ? »
sur www.ceser-bourgogne.fr



SCÉNARIO

La Bourgogne,
terre
d'éco-industrie
et d'économie
environnementale

Les membres de la Section Bourgogne Prospective

Président

Michel MORINEAU (CRAJEP)

Vice-président

Luc JOLIVEL (Personnalité extérieure)

Secrétaires

Géraldine GIEN-LANCE (Personnalité extérieure)

Gérard MOTTET (Organismes culturels-patrimoine)

Membres

Gérard ALCAZAR (MEDEF Bourgogne), Marc BENNER (PNB), André FOURCADE (CFDT), Thierry GROSJEAN (Environnement), Maddy GUY (USHB), Bernard LAMBERT (CFDT), Bruno LOMBARD (FCPE), Michel MAILLET (CGT), Gilbert MARPEAUX (CGT-FO), Daniel MARTIN (CFTC), Jean-François MICHON (CFE-CGC), Christophe MONOT (Jeunes agriculteurs de Bourgogne), Louis NUGUE (UPA), Jean PERRIN (UNPI), Alain PERRONNEAU (CGPME), Jean PIRET (Organismes culturels-culture vivante), Christian POIRIER (CCIR), François PRETET (Personnalité qualifiée)

Dont personnalités extérieures

Stéphan BOURCIEU, Jean-Philippe CAUMONT, Michel DAVID, Jacques DOLVECK, Houriah GHEBALOU, Bernard HUDELLOT, Moïse MAYO, Marc SUSCHETET

Anciens membres

Charles BARRIÈRE (UNAPL-secteur médical), Thierry BIÈVRE (Personnalité extérieure), Daniel BIGEARD (FFB-Comité de Bourgogne), Jean-Louis BILLET (CGT-FO), Éric TAUFFLIEB (Associations de consommateurs membres du CTRC)

Le Cabinet du CESER

*Chef du service Avis et Études, Chargée de la Section Bourgogne Prospective,
Responsable de la communication*

Oriane de SAINT SEINE

Chargés d'études

Michelle DUBOIS, Fanny LAMARZELLE, Lucile CHALUMEAU, Jean-François BURNICHON, Nicolas HUGUET

Assistante de communication

Lucie VIRELY

Stagiaire en communication

Rémi CAUMONT

Assistante de la Section Bourgogne Prospective

Marie-Claude LÉONARD-HAURY

Assistance méthodologique

Cabinet Entreprises et développement régional (EDR)

Contribution

Union sociale pour l'habitat de Bourgogne (USHB)

Conception et réalisation graphique

Oriane de SAINT SEINE, Lucie VIRELY, Rémi CAUMONT



6	ÉDITOS
7	SCÉNARIO La Bourgogne, terre d'éco-industrie et d'économie environnementale
12	AXE 1 : Des citoyens responsables, participatifs et économes
16	Faire de la recherche un moteur de l'éco-développement
20	Rendre prioritaires l'éducation et la formation à l'environnement
24	Intégrer les enjeux de santé environnementale dans la consommation, la recherche et l'industrie
28	Vers une nouvelle gouvernance
32	Construire ou rénover 350 000 logements
38	AXE 2 : Réussir la mutation éco-industrielle
42	Engager la transition éco-industrielle
48	Développer les technologies et processus industriels alliant sobriété énergétique et excellence environnementale
52	S'appuyer sur le numérique pour réussir la mutation éco-industrielle
58	Développer la chimie verte
62	AXE 3 : Produire et consommer en éco-intelligence
66	Préserver la biodiversité
70	Gérer les forêts bourguignonnes dans la durée
74	Adapter l'agriculture bourguignonne aux enjeux et évolutions
78	Réduire le volume et optimiser la valorisation des déchets
82	Optimiser les mobilités et repenser les transports publics régionaux
86	Faire de l'écotourisme un support du développement durable
90	Merci aux auditionnés



2009 : Création de la Section Prospective, composée de 20 conseillers membres du CESER de Bourgogne et de 10 personnalités qualifiées qui ont su apporter leurs analyses diverses et particulièrement enrichissantes ; qu'ils en soient tous ici vivement remerciés.

Bourgogne 2030, c'est la volonté affirmée du CESER de tracer une ligne de force au sein de l'Assemblée, travaillant, au-delà de la compétence de chaque

commission, avec en perspective permanente : « Quelle Bourgogne pour nos enfants ? ».

Sans la moindre position politique, le CESER a souhaité réfléchir et proposer, pour une Bourgogne dont les atouts sont considérables mais qui sont souvent méconnus ou insuffisamment exploités, des idées neuves et fortes, utopiques parfois ; mais l'utopie n'est-elle pas la première forme de l'espérance ?

Cette démarche, parfaitement inédite, ne s'est pas contentée de la phase exploratoire, mais a pris le risque - calculé - de proposer des actions concrètes avec les moyens à mettre en œuvre pour réussir, faisant de ce travail un stimulateur de créativité et d'action pour la Bourgogne.

AUTREMENT est le maître mot de cette démarche qui, sans se prétendre euphorique, entend bousculer les paradigmes et faciliter une autre forme de réflexion.

Plus que jamais, dans un monde en mutation rapide et constante, il importe d'être sans honte « visionnaire », de « projeter ». Il ne s'agit pas de sombrer dans un optimisme béat mais, bien au contraire, de s'inscrire dans une confiance créatrice et surtout novatrice.

Le devenir de la Bourgogne passe par l'innovation des idées et des liens entre les hommes, c'est la vocation que revendique le CESER Bourgogne.

Sa seule ambition : organiser la contagion des idées neuves.

François BERTHELON

président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne



Quatre ans après la création de la Section Prospective, qui a reçu mission du Président et du Bureau du CESER de penser autrement l'avenir de la Bourgogne à l'horizon 2030, la première phase du travail s'achève avec le présent rapport. Il est indissociable du précédent. La Section Prospective a en effet publié un rapport d'étape en 2011, non moins fondamental pour la compréhension de celui-ci.

C'est dans ce premier document « à couverture rouge » que figure en détail le diagnostic de la situation de la Bourgogne dans tous les domaines de la vie économique, sociale, culturelle et environnementale. Et c'est à partir des conclusions de ce diagnostic, que se sont élaborés trois scénarios, assortis des conditions de réussite pour chacun d'eux. La justification des scénarios réside précisément dans ce diagnostic préalable. Ils ont ensuite été déclinés en « axes stratégiques » puis en propositions d'actions concrètes (60 au total). Les deux dossiers constituent un ensemble destiné à alimenter le débat public.

La contribution du CESER à penser l'avenir de la Bourgogne n'est pas un exercice de style, a fortiori un essai divinatoire. Sa conduite a été organisée à partir d'une méthodologie intellectuellement rigoureuse et sans exclure l'imagination, les audaces, voire quelques utopies qui se révéleront peut-être plus tard des visions pertinentes ! La section a cependant bien conscience que la Bourgogne n'est pas seule au monde ! Son environnement national et international dans les vingt ans qui viennent et les rapports de force qui s'y déploieront constituent autant d'éléments dont nous savons bien qu'ils modifieront les trajectoires proposées par nos scénarios. Sans forcément les remettre en cause dans leur essence.

Deux avertissements s'imposent à ce stade avant d'en engager la lecture. D'autres scénarios, à partir du même diagnostic, étaient possibles. Les actions concrètes proposées n'épuisent pas non plus les initiatives ouvertes par chacun d'eux. La Section Prospective a donc constamment été amenée à choisir et, par conséquent, à argumenter ses choix. Le volontarisme raisonné et l'engagement déterminé et assumé des orientations politiques qui animent toutes ces propositions révèlent bien le CESER pour ce qu'il est : l'assemblée « pour avis » de la Région, fort de sa représentation de la société civile organisée, libre de ses propos mais respectueux de la déontologie républicaine qui laisse le dernier mot aux représentants du suffrage universel. Le Conseil régional conduit d'ailleurs ses propres réflexions au travers du SRADDT et la confrontation des deux démarches s'annonce comme un enrichissement de l'une et de l'autre. L'avenir est ouvert, les débats le concernent également !

La Section s'est emparée de l'avenir de la Bourgogne avec passion. Elle défendra ses visions chaque fois qu'elle le pourra car la parole est maintenant à la société civile et aux responsables politiques régionaux. Dans les trois ans qui viennent, ce débat public constituera la deuxième et ultime phase de ce vaste chantier prospectif, une sorte de conclusion générale laissée à l'appréciation des citoyens, des institutions, des organisations, et de tous les élus de la région.

Rendez-vous pour le bilan-épreuve de vérité de ce travail, dans trois ans.

Michel MORINEAU

président de la Section Bourgogne Prospective

SCÉNARIO

La Bourgogne, terre d'éco-industrie et d'économie environnementale

La Bourgogne se donne pour projet de réussir, avec ses habitants, sa transition écologique et énergétique en misant sur l'industrie et les entreprises, et une participation « éco-citoyenne ». La coopération, la recherche, l'innovation, la formation et l'éducation seront les outils pour répondre à l'urgence du changement climatique et fonder un nouvel art de vivre.

Un modèle de développement vertueux, un changement de paradigme

La Bourgogne fait nettement évoluer le modèle de production et de consommation actuel. Elle s'oriente résolument vers une croissance maîtrisée, fondée sur une industrie respectueuse de l'environnement, et conforme aux principes du développement durable qui lie les dimensions économique, sociale et environnementale, considérées comme d'égale importance.

L'hypothèse est faite aussi d'un renouveau de l'industrie manufacturière en pays développé, dont la France.

La Bourgogne s'affiche résolument comme une région de référence pour les industries vertes et une région industrielle sans CO².

Réorientation et innovation

La Bourgogne renoue, d'une certaine manière, avec sa tradition héritée du 19^{ème} siècle d'une industrie dense et proche du rural.

Mais à la différence du passé, il s'agit d'une nouvelle industrie, basée sur la qualité de vie et un développement durable adossé à la recherche.

Pour ce faire, le tissu industriel bourguignon s'adapte et se renforce progressivement.

D'une part, la Bourgogne garde ses secteurs moteurs mais elle développe préférentiellement les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la mécanique, l'agro-alimentaire de haute qualité environnementale, les transports collectifs et les mobilités douces, la valorisation des déchets, la chimie verte.

Parallèlement, l'agriculture et la sylviculture engagent aussi leur mutation pour assurer

leur avenir. L'agriculture se veut à la fois mondiale et de proximité. Dans cette perspective, à côté des productions de masse (céréales, bovins...) ou de la viticulture réduisant leur empreinte écologique, la Bourgogne cherche à rapprocher consommation et production de qualité en faisant évoluer les comportements.

Concevoir un modèle attirant

Le respect de l'environnement devient un argument d'attractivité vis-à-vis des cadres et employés, un atout d'image pour les entreprises (vitrine environnementale).

Cependant, des incitations et dispositifs sont mis en place pour renforcer cette attraction tant auprès des entreprises, que des salariés ou des jeunes.

Pour les premières, aux incitations fiscales s'ajoutent des facilités d'implantation autour de centres d'excellences régionaux mis en réseau de coopération.

Pour les seconds, il s'agit de mesures telles que : logement et salariat de certains étudiants dans des cursus déficitaires ; hébergements adaptés aux « couples TGV » (salariés travaillant en Bourgogne, loin de leur famille qu'ils retrouvent le week-end) ; aide à l'emploi du conjoint ; organisation de la scolarité des enfants ; accueil petite enfance ; offre de culture et de loisirs, notamment en milieu rural...

De nouveaux moyens de communication

Les transports liés à ces nouvelles activités et à leurs personnels sont optimisés : les déplacements domicile/travail sont minimisés par la proximité emploi/résidence, et facilités par une bonne articulation transport individuel/transport collectif dans laquelle les entreprises s'impliquent (auto-partage, navettes, etc.). S'agissant du fret, les transports de pondéreux se font de préférence par voie fluviale ou voie ferrée, ce qui implique des choix de localisation appropriés ou une optimisation des liaisons ferroviaires existantes. L'accès et la formation au Très Haut Débit sont effectifs sur la totalité du territoire bourguignon pour permettre sa revitalisation par l'industrie et l'habitat, et la réduction de la fracture numérique.

En amont, l'éducation, la formation, la solidarité

Un réseau éducation/formation/recherche est mis en place dans le cadre d'une coopération étroite entre l'éducation nationale, l'université et le secteur industriel et artisanal.

La recherche est en effet considérée comme un moteur essentiel du développement, et l'université se rapproche de l'entreprise. Cette coopération se concrétise notamment par la création de technopôles fondés sur la recherche et l'innovation (éco-conception), ainsi que par le financement de secteurs de formation « déficitaires » par l'industrie.

L'Université de Dijon développe ses recherches et ses enseignements sur le développement durable, les nouvelles énergies, l'exploitation des énergies fossiles, la capture de CO₂, l'agronomie.

Autour d'un projet commun, les Bourguignons apprennent à dépasser les préjugés et les difficultés par la solidarité.

Un nouvel aménagement du territoire

La Bourgogne tire avantage de sa position de carrefour, de son espace, de son réseau de petites villes et de ses infrastructures denses. Elle focalise les implantations de nouvelles activités au plus près des emplois et des compétences des bassins de vie existants, pour limiter leurs impacts environnementaux et humains. Si les industries nouvelles sont réparties sur le territoire bourguignon, et particulièrement dans le rural, cela ne doit pas se traduire par une croissance de l'étalement urbain et de la « mobilité contrainte ».

Dans cet esprit, il convient de privilégier, pour les terrains mis à disposition des entreprises, les friches

industrielles à régénérer, les espaces disponibles proches des infrastructures de transport (voies ferrées, routes, canaux) ou proches des zones d'habitat.

La priorité est donnée à la densification urbaine, même en milieu dit « rural », de façon à minimiser les trajets. La proximité zone d'emploi/zone de résidence ne représente pas un inconvénient dès lors qu'il s'agit d'industries propres et non polluantes.

Les SCOT tiennent compte de ces principes et intègrent la création des parcs d'activités ou des technopôles. Les entreprises jouent un rôle croissant dans leur suivi.

La synergie des acteurs

Les acteurs essentiels de ce scénario sont les chefs d'entreprise, les chambres consulaires, Bourgogne développement et les agences de développement départementales ou locales, aidées par les lobbyistes, les intercommunalités, les pôles de compétitivité et la Région.

L'entreprise et les groupements d'entreprises assument leur rôle sociétal dans leur propre intérêt, en participant à la vie locale et à l'avenir du territoire dans lequel elles sont installées. Elles le font directement ou par les filières, les pôles de compétitivité, les « clusters » ou des clubs d'entreprises animés par les CCI. A tous les niveaux, le dialogue entre la société politique et la société civile est renforcé. Les représentants des entreprises, des salariés, des socioprofessionnels de façon plus générale, sont davantage entendus, notamment au travers des organes tels que les Conseils de développement durable des agglomérations ou pays. Les intercommunalités, qui montent en puissance et constituent l'échelon pertinent de gouvernance, se modèlent sur les bassins de vie et d'emploi. Elles assument pleinement leur rôle quant à l'urbanisme, aux équipements collectifs, aux transports et à la mise en œuvre d'une fiscalité propre.

La Région, dotée des compétences nécessaires, joue bien sûr un rôle majeur dans ce scénario : elle impulse ce nouveau modèle de développement ; elle aménage le territoire bourguignon ; elle est garante de la cohérence du maillage territorial.

Changeons de paradigme : un territoire, une population aux fortes capacités à s'adapter et à évoluer

24 juin 1984 : Creusot-Loire dépose son bilan. Il restera dans l'histoire comme le plus gros dépôt de bilan d'une entreprise industrielle à la fin du 20^{ème} siècle... De cette crise sans précédent, Le Creusot non seulement survivra, mais reviendra sur le devant de la scène internationale, avec des productions plébiscitées partout dans le monde. Ce sont les filières de la mécanique, de la métallurgie et des matériaux pour l'énergie et les transports qui ont fait la renaissance du Creusot et son succès à l'exportation. AREVA, ArcelorMittal, Alstom sont les fleurons de l'excellence du Creusot. Excellence que la crise de 2008 ne parvient pas à ébranler. Car les fondations industrielles sont bonnes, grâce à un savoir-faire de plus d'un siècle, grâce à des hommes qui sont considérés comme des orfèvres de l'industrie. La pérennité de l'industrie au Creusot est assurée.

2013 : Le nouveau pari de la région Bourgogne est lancé : s'engager dans une réforme profonde conduisant à mettre en harmonie l'homme avec son environnement, rendre acteurs les citoyens du développement durable, faire évoluer les modes de consommation et de production sur son territoire.

2030 : La région Bourgogne mesure les premiers résultats tangibles de son pari audacieux. Elle devient une terre de référence, d'attraction pour les citoyens et les entreprises des régions européennes voisines. Elle a pris une avance considérable dans certaines filières et repensé son rapport à l'environnement. Elle est une région de la douceur de vivre, où l'on est en bonne santé, où les nuisances et pollutions ont été éradiquées, préservant sa biodiversité.

Une nouvelle page est tournée. Les entreprises ont effectué leur métamorphose. Elles sont devenues sobres, propres, l'objectif zéro carbone est partout à l'affiche. Les salariés sont impactés par un vaste plan

de formation régional anticipant les mutations en cours. Des parcours professionnels territorialisés ont été définis. La course à la consommation a été abandonnée au profit de l'économie de proximité fondée sur la consommation préférentielle des produits locaux, adossée aux avancées des technologies numériques. La Bourgogne est mobilisée sur une nouvelle dynamique d'intégration et de coopération entre tous les acteurs socio-économiques publics et privés de l'éducation, la formation, la recherche, l'enseignement supérieur, l'industrie, l'artisanat, l'agriculture, l'économie sociale et solidaire, les associations...

LE PARI DE L'AUDACE

- Reconsidérer et adapter les modes de consommation, de production des aliments et de biens et marchandises,
- Créer des pans entiers d'activités nouvelles liées à l'éco-environnement,
- Repenser et limiter les déplacements des biens et des personnes,
- Promouvoir l'habitat à basse consommation voire à énergie positive,
- Rapprocher les lieux de production du consommateur et remplacer progressivement les énergies traditionnelles par les énergies renouvelables,
- Protéger les ressources naturelles et les exploiter avec le souci du développement durable,
- Aller vers une économie verte selon une trajectoire bien définie,
- Tendre vers le zéro carbone, objectif majeur de la région Bourgogne.

LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS PRINCIPES FONDAMENTAUX

1. Changer de culture régionale : des citoyens responsables, participatifs et économes.
2. Développer les conditions favorables pour réussir la mutation industrielle.
3. Changer de mode de production et de consommation : produire et consommer en éco-intelligence.





Life





Des citoyens responsables, participatifs et économes

L'ère de la consommation a atteint ses limites. La mondialisation a accéléré, chez les citoyens comme chez les décideurs, la bivalence entre doute et confiance en l'avenir. L'ensemble de la société bourguignonne de 2030 est mobilisé autour de la valorisation du pays, de ses bassins de vie, de son tissu économique, de sa qualité de vie tout en étant en symbiose avec son environnement. L'impulsion des collectivités territoriales a permis de franchir un nouveau cap.

La forte dépendance énergétique de la Bourgogne vis-à-vis de l'extérieur fait partie du passé. Une prise de conscience, un changement de culture, une gouvernance renouvelée permettent à la Bourgogne d'appréhender favorablement 2050 dans un cadre de vie renouvelé. Les nouveaux modes de consommation, et par conséquent de production, sont relayés par les sphères publiques et privées bourguignonnes.

Les citoyens ont progressivement intégré la nécessité du mieux vivre ensemble, du partage, du geste qui sauve la planète, son environnement, l'eau, l'air, les sols.

Le citoyen est au cœur des décisions prises par les institutions politiques.

Un plan ambitieux de réduction de la facture énergétique bourguignonne est en cours d'achèvement. Elle a concerné 350 000 logements.

Les Bourguignons sont responsables

Un vaste plan de communication, de sensibilisation, d'information et de formation, axé sur les changements de comportement utiles au développement durable, a permis une prise de conscience collective. La responsabilisation individuelle et collective permet d'avancer sur des actes écoresponsables.

Les Bourguignons sont participatifs

L'investissement des forces vives et de l'ensemble de la population bourguignonne a permis, dans un vaste plan de préservation des ressources naturelles, la lutte contre les pollutions. Les citoyens, les entreprises et leurs salariés sont associés aux prises de décision permettant de définir des projets communs par le biais de la démocratie participative.

Les Bourguignons sont économes

Les Bourguignons, tant dans leur vie privée que professionnelle, pratiquent le geste qui préserve, évitent le gaspillage des ressources naturelles comme des produits de consommation. Ce comportement est devenu la règle commune et communautaire.

Cinq actions phares ont permis de rendre les citoyens bourguignons responsables, participatifs, économes

1. Faire de la Recherche et de l'innovation un des moteurs essentiels de l'éco-développement,
2. Rendre prioritaires l'éducation et la formation à l'environnement,
3. Intégrer les enjeux de santé environnementale dans la consommation, la recherche et l'industrie,
4. Instaurer une nouvelle gouvernance,
5. Construire ou rénover 350 000 logements.



Faire de la recherche un moteur de l'éco-développement

Pourquoi ?

L'éco-développement est une approche nouvelle qui nécessite de s'appuyer sur un nouveau corpus scientifique, de nouvelles technologies (génomique notamment), un savoir partagé et une volonté de mise en actes. La recherche se déploie désormais au niveau mondial et à son rythme propre ; et les applications potentielles ou éventuelles ne sont généralement pas immédiatement discernables.

Au plan international et notamment européen, comme national, de grandes idées sont lancées, sur des questions majeures de société (réchauffement climatique, énergie, biodiversité, santé, etc.) avec des appels à programmes de recherche.

Si le poids des régions est faible dans les prises de décision et dans la construction de tels programmes, de plus grands efforts pourraient être menés pour la prise en compte de leurs problématiques à leur niveau.

Au plan régional, la Bourgogne dispose déjà d'un dispositif de recherche diversifié avec des points forts dans certaines disciplines et compétences technologiques, notamment en physique et chimie, en bio-géo-sciences, en climatologie, en agronomie et agroalimentaire, en imagerie, en santé, en économie et gestion.

Comment ? Propositions

L'action proposée s'organise en différents volets.

1. **Créer un observatoire qualifié et indépendant des lobbies et des décideurs** pour l'établissement de l'état des lieux, le suivi des évolutions en la matière et l'évaluation des actions.

2. **Accroître le potentiel des établissements universitaires, des instituts de recherche, des laboratoires et centres techniques publics ou privés** établis en Bourgogne dédiés au développement des éco-industries et d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé. Il s'agit de soutenir la recherche fondamentale et les projets appliqués à l'éco-développement.

Cela ne concerne pas seulement les « sciences dures » : il faut aussi faire appel plus largement aux chercheurs des sciences humaines et sociales, notamment dans les domaines de l'économie et de la gestion, du droit (de l'environnement, de la santé par ex.), de la sociologie.

3. Appuyer les programmes de coopération

Ainsi qu'il est dit plus haut, la recherche se développe désormais dans un cadre mondial. C'est pourquoi il est essentiel de coopérer avec d'autres régions aux niveaux national, européen, voire mondial. Il s'agit d'accompagner les laboratoires et centres techniques dans la recherche et le montage de projets coopératifs européens d'envergure (aide logistique, notamment en matière juridique, brevets, gestion financière et administrative).

4. **Diffuser les connaissances scientifiques et économiques pertinentes en matière d'éco-développement** dans la population, dans les milieux de production et chez les décideurs publics pour favoriser les innovations dans ces domaines. Il est nécessaire d'amplifier les transferts de technologie :

- utilisations de savoirs et d'expertises industriels traditionnels pour la résolution de problèmes nouveaux ;
- transferts de savoirs et de techniques entre la recherche publique et les entreprises et le monde agricole.

Pour cela, il faut :

- simplifier et regrouper les dispositifs régionaux de transfert de technologie (dont la filiale universitaire de valorisation), de conseil, d'innovation, d'agences de développement... tant entre les organismes de recherche et les entreprises que d'entreprise à entreprise ;
- donner une priorité d'aide financière aux créations d'entreprises de technologie innovante issues de laboratoires publics ou de la recherche privée.

5. Stimuler la réflexion et les débats scientifiques et techniques entre citoyens et organes de représentation (politiques, consulaires...)

Il s'agit là de diffuser plus largement la culture scientifique et technique en direction du grand public par divers moyens tels que :

- forums participatifs avec chercheurs, élus régionaux, organismes consulaires, associations, partenaires sociaux et le CESER ;
- débats scientifiques et technologiques entre citoyens, entreprises, experts et décideurs publics dans le milieu scolaire, associatif, professionnel ;
- expositions itinérantes, écomusées ;
- portail internet spécifique ;
- université populaire sur des sujets scientifiques ;
- tribunes dans les médias écrits et audio-visuels.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Création de nouveaux débouchés professionnels et de nouveaux métiers.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Intégration pluridisciplinaire des principes de développement durable et d'économie d'énergie dans les formations techniques et universitaires.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Amélioration de la qualité du cadre de vie et des activités professionnelles sur l'ensemble des territoires.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Rajeunissement de la pyramide des âges par l'attractivité de jeunes chercheurs sur les pôles universitaires décentralisés.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Création de processus et de productions nouvelles (de connaissances et de produits) sans abandon d'activités traditionnelles nécessaires.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Rapprochement des unités de R&D sur les territoires d'application et leurs effets sur les populations de ces territoires.

LA COHÉSION SOCIALE

Liens sociaux renouvelés par les débats citoyens.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

La R&D est un facteur d'attraction notamment des étudiants issus des régions limitrophes et des étudiants étrangers, des investisseurs et des entreprises.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

En centrant sa recherche sur l'éco-développement, la Bourgogne renforce son image de région du « bien vivre ».



Les conditions de réussite

- La transition vers l'éco-développement suppose un volontarisme politique régional et partant, une évolution de l'affectation des aides financières donnant une priorité aux domaines de la recherche et du transfert de technologie et aux projets et actions décrites.



Les freins et risques

- La minimisation des risques écologiques,
- L'inertie, la résistance au changement,
- L'action des groupes de pression,
- La raréfaction des ressources de financement.

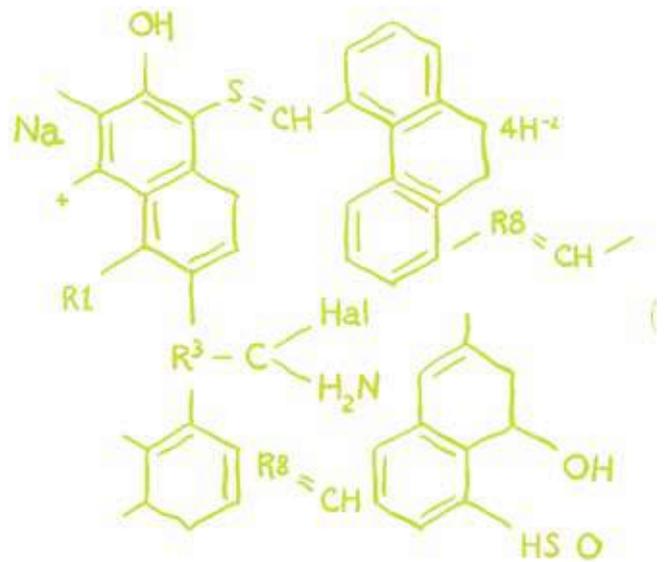
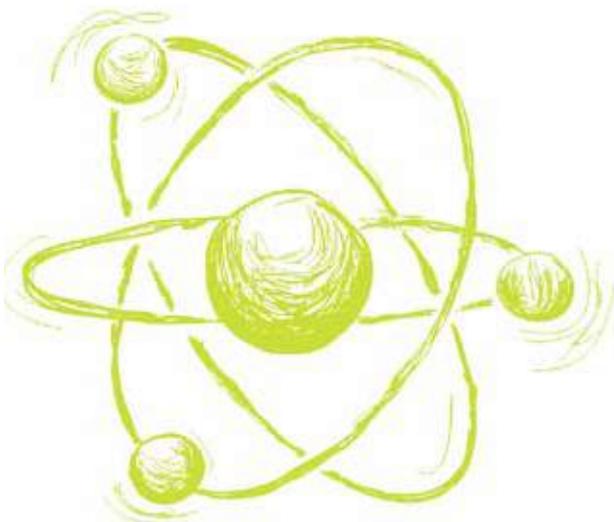


LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX	Leviers
Collectivités territoriales	Règles nouvelles
Grandes entreprises	Notoriété
SECONDAIRES	Leviers
Chaque citoyen	Dialogue social territorial
CESER	



ÉVALUATION





Rendre prioritaire l'éducation et la formation à l'environnement

Pourquoi ?

L'approche nouvelle des questions d'environnement et du développement durable, qui sont au cœur de ce scénario, soulève à la fois des questions de culture, de démocratie et d'action pratique.

UNE QUESTION CULTURELLE

Les profonds changements dus à l'action de l'homme sur son environnement nécessitent des réponses qui soient partagées et portées par le plus grand nombre.

Or l'atteinte de cet objectif est contrariée par l'inertie liée à nos représentations culturelles du progrès, de la croissance, de l'avenir...

Un changement de culture à propos de l'environnement nécessite des « apprentissages » d'un autre système de valeurs collectives intégrant une éthique du développement : principes de prévention, de précaution, d'économie des ressources...

UNE QUESTION DE DÉMOCRATIE

Indépendamment de la question culturelle, les citoyens sont peu informés des enjeux environnementaux qui sont encore peu débattus, si ce n'est à l'occasion des débats publics ou des concertations organisés pour les nouvelles infrastructures. Il est nécessaire d'avoir une meilleure information des citoyens sur les enjeux et de rénover la démocratie environnementale, qui jusque-là a été très centralisée dans notre pays (Grenelle de l'environnement ou Conférence pour la transition écologique).

UNE QUESTION PRATIQUE

Les enjeux environnementaux se jouent à toutes

les échelles : mondiale, continentale, nationale, régionale ou locale. Même si les premières sont décisives, on ne saurait négliger les dernières.

Le territoire régional est considéré comme un espace de mise en cohérence déclinant les politiques européennes et nationales, et coordonnant les initiatives locales.

Le territoire de vie quotidienne est une échelle privilégiée de l'action éducative, la rendant plus accessible et efficace. Cette première échelle permet d'abord de l'inscrire dans le quotidien et ensuite de l'ouvrir à des aspects plus larges et conceptuels (solidarité planétaire, systémie...).

Dans notre époque d'information mondialisée, immédiate, l'éducation et la formation doivent éviter de n'être que théoriques et virtuelles : elles doivent déboucher sur des mises en pratique de proximité, des engagements citoyens, et au-delà la possibilité d'innovations ...

Comment ? Propositions

L'éducation et la formation à l'environnement et au développement durable (EEDD) constituent le levier privilégié d'évolution des réflexions, des attitudes et des comportements.

Il s'agit :

- de donner à chacun le goût de l'accès aux connaissances et aux outils scientifiques et techniques lui permettant d'agir sur son environnement proche ou lointain ;
- de permettre aux citoyens de devenir des acteurs autonomes des changements à mettre en œuvre.

Education et formation doivent intervenir tout au long de la vie et utiliser les différents canaux

adaptés : l'enseignement de l'école à l'université, la formation professionnelle et l'entreprise, et la formation des élus et décideurs.

1. Dans l'enseignement

Il faut intégrer la formation et l'éducation à l'environnement dans les priorités de l'enseignement et permettre à chacun, dès le plus jeune âge, d'appréhender ces enjeux, de comprendre les mécanismes en marche, de donner des pistes pour agir de manière individuelle et/ou collective.

Pour cela, il convient de faire évoluer les programmes au rythme des découvertes scientifiques et d'assurer la transversalité dans les différents enseignements pour permettre une meilleure compréhension et appropriation des enjeux. L'appréciation des besoins en formation, notamment dans les disciplines scientifiques, suppose aussi un dialogue permanent entre les ministères concernés et les parties prenantes : secteur associatif, entreprises.

Quelques suggestions concrètes :

- effectuer une sensibilisation de la maternelle au collège par la mise à disposition, dans chaque établissement, d'un espace ludique de connaissance de l'environnement local et régional, et d'un temps consacré à la découverte et à des projets collectifs (jardins...);
- relancer l'organisation de classes de découverte ;
- intégrer un module « enjeux climatiques et de la biodiversité » dans les cursus de formation supérieure (notamment lycées agricoles) ;
- intégrer un module « environnement et santé » dans les cursus sanitaires et médicaux ;
- faire un effort spécifique dans les formations agricoles et juridiques.

2. Dans la formation professionnelle et permanente

Mobiliser le secteur de la formation professionnelle, initiale et continue, et développer les cursus pour répondre rapidement aux demandes dans les secteurs prioritaires (économies d'énergie, énergies renouvelables, recherche et biodiversité) et pallier le manque de compétences : écotoxicologues, systématiciens, naturalistes, ainsi qu'en ingénierie écologique (bâtiment, transports, énergie, eau, déchets...).

Permettre aux entreprises de bénéficier de formations ouvrant sur les potentialités d'innovation, les conséquences de leurs activités, les effets et coûts de l'inaction :

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'EED est un levier indispensable à l'éco-développement, lui-même créateur d'emplois.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

L'invention d'une culture permet la transition écologique et la recherche de nouvelles solutions.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'éducation et la formation permettent à chacun de voir différemment l'environnement et le cadre de vie et d'agir en conséquence.

- rencontres entre écologues et acteurs de l'entreprise (CE, CHSCT) ;
- espaces territoriaux de formation (départements, chambres consulaires...).

3. Dans la formation des élus, des décideurs et des agents techniques territoriaux

Elus et décideurs doivent être sensibilisés aux enjeux écologiques du 21^{ème} siècle par les actions ci-dessus. La mise en œuvre d'une « éco-citoyenneté » commence par eux.

Mais elle doit s'étendre à tous. Pour le grand public il s'agit d'une part, de lui donner une information générale via des forums départementaux largement ouverts, et aussi de l'éduquer en lui proposant des outils permettant de changer les pratiques d'achat (ex. labels circuits courts) et de consommation (ex. ateliers de recyclage).

4. D'abord l'Etat mais aussi la Région

Les actions suggérées ci-dessus dépendent en premier lieu de l'Etat qui doit donner les impulsions, directions et financements nécessaires. Mais une stratégie régionale d'éducation à l'environnement est indispensable, tenant compte des besoins, attentes, enjeux spécifiques identifiés.

Avec le SFFERE¹ et Plani'sffere², la Bourgogne dispose déjà d'une expérience avérée qui mérite d'être développée de façon volontariste.

1. Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement ; dispositif partenarial qui réunit les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'environnement à l'échelle régionale

2. Plan annuel de formation en éducation au développement durable.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'accès aux connaissances et aux outils des changements nécessaires participent positivement à l'équilibre entre les catégories de population, actuellement très disparate. Le brassage entre les populations est indispensable.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

L'introduction de formations innovantes et répondant aux enjeux contribue fortement à l'essor d'éco-industries. Le partage et la diffusion des connaissances par Internet favoriseront l'éclosion de projets et d'initiatives.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

La territorialisation de l'éducation et de la formation est un des facteurs de réussite.

LA COHÉSION SOCIALE

L'appropriation d'une « culture » commune renforce la cohésion sociale. Les savoirs populaires et les savoirs académiques se rencontrent. Il faut donner la parole à la société civile sur les enjeux scientifiques et de recherche.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Une région pionnière dans l'éducation et la formation à l'environnement participe au maintien des jeunes et à l'attractivité globale.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Crée une identité tournée vers l'adaptation, l'innovation et l'avenir.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

ADEME – Education nationale
– ESPE - Conseil régional -

DRJSCS – Alterre Bourgogne
- CNFPT - Fédérations
d'éducation populaire CRAJEP
- Réseaux de formation
(GRETA, AFPA...) - réseau
associatif APNE et CPIE

Etablissements de
l'enseignement supérieur
Chambres consulaires
Syndicats - Conseils généraux
- EPCI - CEMEA - FOL -
branches professionnelles

SECONDAIRES

Parc naturel régional

Leviers

Projets
d'établissements
scolaires

Un réel partenariat
entre ces acteurs
fonctionnant en
réseau

Une tête de réseau
identifiée et des
« guichets » très
décentralisés

Leviers

La mobilisation de ces multiples acteurs ne pourra se faire que dans le cadre d'une structure de projet du Conseil régional dont cela doit rester une compétence importante (déconcentration), car proche des besoins spécifiques de la Région. Cette structure serait pilotée sous la forme « Grenelle », le collège des formateurs/enseignants y ayant la majorité. Les incitations commencent par l'exemplarité concrète donnée dans les sphères de compétence de la région (lycées, apprentissage, transports, tourisme, sports et nature...) et le conditionnement des aides financières à l'inclusion d'une démarche EEDD.



Les conditions de réussite

- Malgré ou à cause des crises économiques, écologiques, nous avons la chance de vivre dans une période où des changements sont désirés, attendus.
- Il est indispensable de disposer d'indicateurs régionaux (priorités : logement et précarité énergétique, transport, santé) et d'identifier les ressources disponibles en région (organismes, outils, compétences).
- Parallèlement, il convient d'organiser le retour d'expériences pour choisir et planifier les actions.



Les freins et risques

- Le tronc commun national ne permet pas suffisamment l'émergence de projets territoriaux innovants.
- La désaffection actuelle des jeunes pour les filières scientifiques et techniques.
- La réticence de l'Education nationale à laisser la main sur les sujets relatifs à la formation à l'environnement, aux acteurs spécialisés de ces domaines.



ÉVALUATION





Intégrer les enjeux de santé environnementale dans la consommation, la recherche et l'industrie

Pourquoi ?

UNE NOUVELLE DIMENSION DE LA PRÉVENTION SANITAIRE

En 2030, la problématique de la santé n'est plus traitée seulement sous l'angle de services de santé, c'est-à-dire de soins aux malades. Elle inclut désormais les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux à l'origine de ces maladies.

Nos modes de vie et de production impactent la qualité de l'air, de l'eau et des sols, produisent du bruit, des produits chimiques, des rayonnements. Les risques sanitaires liés à l'environnement vont croissant. Ils sont souvent avérés quoique mal connus (pathologies, allergies, perturbations neurologiques...) et nécessitent en conséquence un effort important de recherche. Ces facteurs ont un rôle certain dans les différentes crises sanitaires de ces dernières années ou dans l'extension de maladies chroniques.

UNE PRÉOCCUPATION CROISSANTE

- Protéger sa santé, accroître sa longévité grâce à une alimentation saine et équilibrée est devenue une préoccupation majeure pour un nombre croissant de citoyens : la santé est aussi dans l'assiette.
- Les consommateurs bourguignons sont, comme la majorité des Français, inquiets des résidus chimiques pouvant se retrouver dans leurs aliments, dans l'eau ou dans l'air (pesticides, métaux lourds, médicaments...) et de l'impact sur leur santé. Ils veulent être mieux informés pour pouvoir être des acteurs de leur santé. Il faut prendre en compte l'expression des citoyens

(démarche ascendante) qui ne sont pas tous soumis aux mêmes risques.

- Or dans les décisions politiques, le principe de précaution est souvent appliqué a minima ; ainsi des technologies majeures comme la téléphonie mobile, les nanomatériaux, les OGM, etc. se développent sans évaluation sérieuse et contradictoire de leurs conséquences à long terme.

LES SPÉCIFICITÉS BOURGUIGNONNES

- Le passé industriel de la Bourgogne a laissé des traces, particulièrement des sites et sols pollués par l'exploitation des mines, le traitement des minerais, la production chimique, la production agro-industrielle, les déchets industriels
- L'importance de l'agriculture et de l'élevage, et en aval de l'industrie agro-alimentaire sur le territoire, donne une responsabilité particulière à la région Bourgogne.

UNE ACTION À POURSUIVRE

- Suite au Grenelle de l'environnement et à la loi de santé publique du 9 août 2004, a été élaboré un deuxième Plan national santé environnement (PNSE 2) qui est en cours (2009-2013). Ce plan se déploie selon trois grands axes :
 - la réduction des pollutions à fort impact sur la santé ;
 - la réduction des inégalités environnementales ;
 - l'appréciation et la réduction des risques émergents.
- La Bourgogne, comme chaque région, a élaboré son propre Plan régional santé environnement (PRSE 2) en associant les représentants des 5 collèges du Grenelle Environnement. C'est un plan d'actions concrètes visant à améliorer l'état de santé des Bourguignons en réduisant leur exposition.

Six axes majeurs ont été retenus :

1. la qualité de l'air extérieur, le climat ;
2. l'eau, la qualité du milieu aquatique et de l'eau destinée à la consommation humaine ;
3. l'habitat insalubre ou indigne, la haute qualité environnementale (HQE) ;
4. l'exposition des populations au bruit, la prévention ;
5. les expositions professionnelles aux pollutions sur les lieux de travail ;
6. la formation, l'information, la communication sur la santé environnementale.

Comment ? Propositions

Le PNSE 2 et le PRSE 2 sont dans leur dernière année. Dans le cadre des plans suivants et dans la perspective de long terme (2030) dans laquelle nous nous situons, il s'agit d'aller plus loin.

La Région, en liaison avec l'Etat, doit d'une part, se fixer des objectifs pertinents et ambitieux et, d'autre part, se doter de moyens adéquats.

DES OBJECTIFS PERTINENTS ET AMBITIEUX

- Traiter tous les sites et sols pollués, de façon à ce qu'en 2030, il n'y ait plus de sites bourguignons dans BASOL (Base de données du ministère de l'Écologie).
- Stimuler l'offre de produits et services éco-responsables en associant d'un côté les producteurs (pour diminuer et remplacer l'usage de produits toxiques) et de l'autre la grande distribution (pour valoriser les productions propres et les produits bio locaux).
- Réduire l'empreinte sanitaire des professionnels en Bourgogne. Autrement dit diminuer drastiquement l'émission et la dispersion de polluants connus pour leur nocivité démontrée, notamment sur les professionnels qui les utilisent : pesticides, PCB, polluants atmosphériques, amiante, médicaments... et mieux organiser leur recyclage et/ou élimination.
- Résorber l'habitat indigne ou insalubre en Bourgogne après son recensement précis.
- Introduire un volet environnement dans tous les plans santé par pathologie (cancer, Alzheimer, obésité, autisme...) ; un plan spécifique est mis en place pour les maladies environnementales émergentes.

- Redonner un nouvel élan à l'éducation à la santé : contrat local de santé, passeport santé, comités d'éducation à la santé (collèges et lycées), campagnes de prévention (utilisation des réseaux sociaux informatiques) tenant compte des spécificités régionales, voire locales.

DES MOYENS ADÉQUATS

- Evaluer de façon systématique et continue les risques de la population bourguignonne vis-à-vis des pollutions, des produits toxiques...
- Développer un dispositif de recherche fondé sur le partenariat entre institutions, citoyens et chercheurs (à l'instar de ce qui a été mis en place en Ile-de-France) permettant de réorienter la politique de santé publique et de la nourrir de données régionales ascendantes.
- Encourager la formation initiale et continue sur la question santé/environnement et la santé au travail : professionnels de santé et du risque (ingénieurs, architectes, urbanistes...) par la voix de l'ARS et de ses relais départementaux.
- Favoriser le développement de filières et compétences scientifiques régionales (recherche, expertise...) et les rendre accessibles au plus grand nombre (proximité).
- Créer un réseau régional santé/environnement associant scientifiques, chercheurs, lanceurs d'alerte : il permettra de prendre en considération les « nuisances » les plus mal vécues par les Bourguignons mais aussi d'apporter des solutions à l'amélioration de la qualité de vie : habitat insalubre et indigne, pollutions, bruit, nutrition, conduites d'addiction chez les jeunes...
- Créer un site-portal du PRSE donnant accès aux connaissances existantes (en matière de pollutions et de risques) et aux débats sur les questions environnement-santé (nécessité modérateur).
- Demander le renforcement du corps de contrôle des installations classées notamment pour les sites SEVESO, les substances chimiques et le bruit.
- Renforcer la médecine du travail pour mieux connaître et lutter contre la dégradation des conditions de travail (en liaison avec les CHSCT) : souffrance psychique, stress, bruit, nouvelles technologies, nouveaux produits chimiques...

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'impact peut être sensible dans les secteurs concernés : recherche, innovation industrielle, santé, surveillance...

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

L'intelligence écologique dans la recherche, la formation, l'innovation dans les technologies propres et sobres, seront très sollicités.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La mise en œuvre de cette partie du scénario est une condition essentielle

d'une d'amélioration rapide de l'environnement et du cadre de vie des Bourguignons.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

La mise en cohérence régionale des enjeux de santé environnementale, son application locale différenciée, l'attention portée aux plus démunis ou fragiles participe à un rééquilibrage solidaire.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Le développement des connaissances santé/environnement renforce la capacité d'adaptation aux chocs environnementaux, économiques et sociaux.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Le maillage préventif des territoires permet d'assurer une offre adaptée aux besoins et attentes mal reconnus des populations en matière de santé.

LA COHÉSION SOCIALE

L'élaboration collective d'un projet santé environnement réduit les conflits, les craintes ; elle renforce la dignité sociale et l'acceptation des décisions.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

L'action sur la santé et l'environnement est un thème sensible qui donnera de la crédibilité concrète du scénario.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

La santé liée à l'environnement devient un élément nouveau associé à la qualité de vie en Bourgogne.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Agence régionale de santé - DREAL - Conseil régional - ORS - ARACT

Industries (agro-alimentaires, chimie, pharmacie...) - CHSCT

Chambres consulaires

SECONDAIRES

Chaînes de grande distribution

Restauration scolaire & restauration d'entreprise
Associations de consommateurs, syndicats et APNE, AMAP...

Renforcer la coordination par une structure collégiale travaillant en réseau, partant de l'existant (Agence régionale de santé et acteurs universitaires) et fixant des objectifs transversaux faisant de la santé environnementale une priorité d'intérêt général.

Leviers

Education, information ; plans de prévention et accompagnement social

Procédés de production
Procédures d'expertise collectives (normes iso)

Leviers

Politique d'achat réorientée vers la production de proximité et de qualité, les circuits courts. Étiquetage clair pour les consommateurs

Composition des menus



Les conditions de réussite

- L'appui de l'Etat.
- La coopération scientifique et citoyenne avec un réseau national et avec les autres régions européennes pour parvenir à un niveau élevé de recherche et d'innovation sur la santé environnementale.



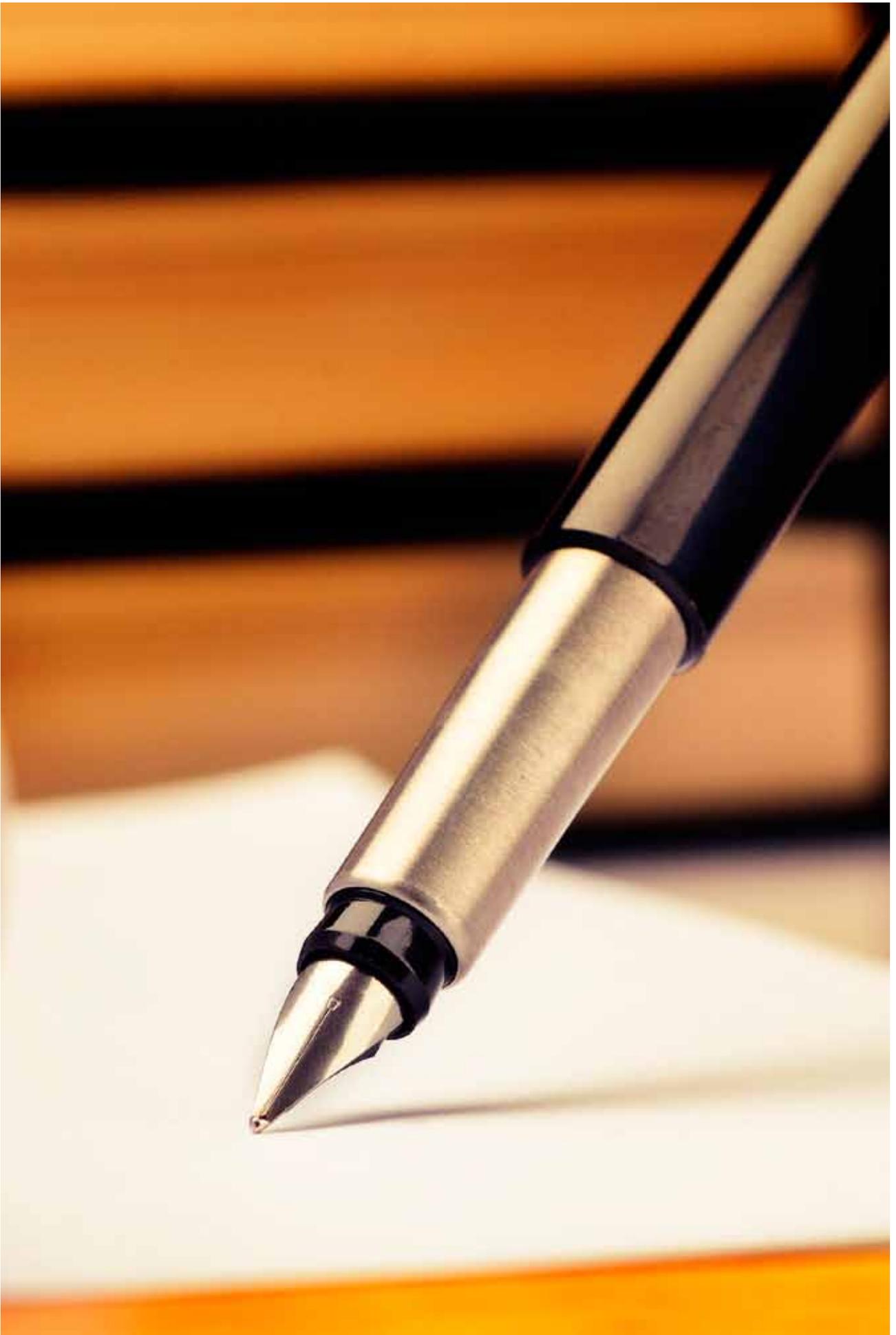
Les freins et risques

- L'influence très partielle des acteurs régionaux sur des risques qui sont à l'échelle continentale ou planétaire : climat, pollutions atmosphériques, risques nucléaires...
- L'inégalité d'accès à la prévention qui bénéficie souvent davantage aux classes sociales les plus favorisées qu'aux autres.
- Les disparités sociales et infra-régionales à prendre en compte (culturelles, socio-économiques...) pour faire évoluer les mentalités.



ÉVALUATION





Vers une nouvelle gouvernance

Pourquoi ?

LA PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSE...

La sensibilité écologique et environnementale s'est assez largement diffusée dans la société française au cours des 20 dernières années.

Une étude récente du CREDOC a identifié des changements de comportement significatifs sur la période considérée. Ainsi, la place hégémonique de l'automobile, particulièrement dans les grandes villes, est remise en question par les nouvelles générations. La motivation pour économiser l'eau, opérer une réduction des déchets n'est plus seulement financière : la conscience d'avoir à économiser les ressources progresse. La consommation alimentaire axée sur la qualité, la proximité, augmente notablement. En revanche, dans le domaine du logement, du chauffage, les progrès sont moins nets. Ainsi au travers de leurs modes de consommation, les ménages agissent sur leur vie quotidienne pour vivre mieux, économiser en fonction de leur niveau de vie.

... MAIS L'ÉCO-CITOYENNETÉ RESTE À CONSTRUIRE

Si les ménages ont une influence croissante sur leur environnement, pour autant ils ne sont pas encore des éco-citoyens. La prise de conscience des liens entre leur attitude et les enjeux planétaires (diminution des ressources naturelles, menaces sur la biodiversité...) reste minoritaire.

Le système économique et politique détermine le comportement des individus plus que les individus n'influencent sur son fonctionnement. Et il ne suffit pas d'assurer l'accès du public aux informations, de lui permettre de participer aux processus de décision pour susciter son adhésion à un projet d'intérêt

1. L'ensemble des études du CERTU pointe également la baisse de la part modale de la voiture. <http://www.certu.fr> (ex : Le covoiturage dynamique : Étude préalable avant expérimentation).

public partagé : le syndrome dit « NIMBY : not in my backyard » = pas chez moi, reste fréquent.

Les ménages -particulièrement les plus modestes- ne peuvent à eux seuls réaliser qu'une partie du chemin. Il faut l'accompagnement, l'impulsion, l'implication exemplaire des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des entreprises.

Comment ? Propositions

La gouvernance de la région permet aux citoyens bourguignons de reprendre en mains les orientations majeures concernant leur avenir, pour les rendre majoritairement responsables et participatifs. Cette « nouvelle gouvernance » se caractérise par des processus démocratiques ajustés à leur objet, capables de faire valoir la coopération et la complémentarité plutôt que la concurrence entre les territoires ». Pour réussir cette nouvelle gouvernance visant à la transition vers l'éco-industrialisation et l'économie environnementale, il est nécessaire de développer une nouvelle culture et de susciter l'adhésion à ce projet.

Trois propositions concrétisent l'évolution de la gouvernance souhaitée :

1. La Bourgogne initie les débats nécessaires au niveau territorial

- Les porteurs de projets innovants rencontrent le public.
- Les citoyens sont encouragés à s'impliquer dans les débats sur tous les projets (journées citoyennes). Ils ont accès à des lieux et instances de dialogue.
- La Région renforce ses missions régionales et locales d'observation, de suivi et d'évaluation des politiques engagées.
- Les enquêtes d'utilité publique sont confortées par l'instauration d'un processus démocratique.

2. La Bourgogne assure les conditions de réussite des transitions

- Elle soutient les projets citoyens (habitat autonome, maisons de vieillesse autogérées, production d'énergies renouvelables...) en participant à la phase de risque (fonds IDEE), en accordant une garantie aux prêts bancaires par des coopératives citoyennes, en accordant des avantages fiscaux aux particuliers voulant investir dans les PME/PMI (ex : CIGALES Enercoop, Crédit coopératif...).
- Elle permet aux acteurs publics coopératifs (économie sociale et solidaire) de faire partager leurs initiatives (ouverture aux citoyens et collectivités du capital des projets de développement).

3. La Bourgogne favorise les projets de coopération interrégionale partagés

Le CESER peut jouer un rôle de réflexion/proposition utile concernant notamment l'université, la recherche, la formation, les grands projets industriels...

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'effet sur l'emploi est indirect : la gouvernance en permet l'éclosion, l'accès et le partage équitable.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Vivre en éco-intelligence sur l'ensemble du territoire régional, renforce singulièrement la « matière grise » régionale.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La prise en charge de l'environnement et de l'espace de vie par les populations qui les habitent permet de mieux s'approprier les changements nécessaires.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'éducation, la mobilisation et la prise en compte des aspirations du public en faveur d'un développement soutenable renforce cet équilibre.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

La nouvelle gouvernance évite partiellement l'incohérence et donc l'inefficacité de décisions administratives.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Meilleure prise en compte des enjeux locaux.

LA COHÉSION SOCIALE

L'idée que les citoyens détiennent des compétences sur leur environnement écologique et social familial renforce cette cohérence sociale nécessaire.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

La place faite aux aspirations des populations renforce l'attractivité.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Une région à l'écoute, initiant des projets en y associant de nouveaux acteurs, une région qui se réinvente...



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Citoyens

Leviers

Participation et contributions

Conseil régional et CESER

Structure de pilotage

EPCI - Collectivités territoriales

Etat

Modifications législatives

SECONDAIRES

Entreprises

Leviers

Participation et contributions

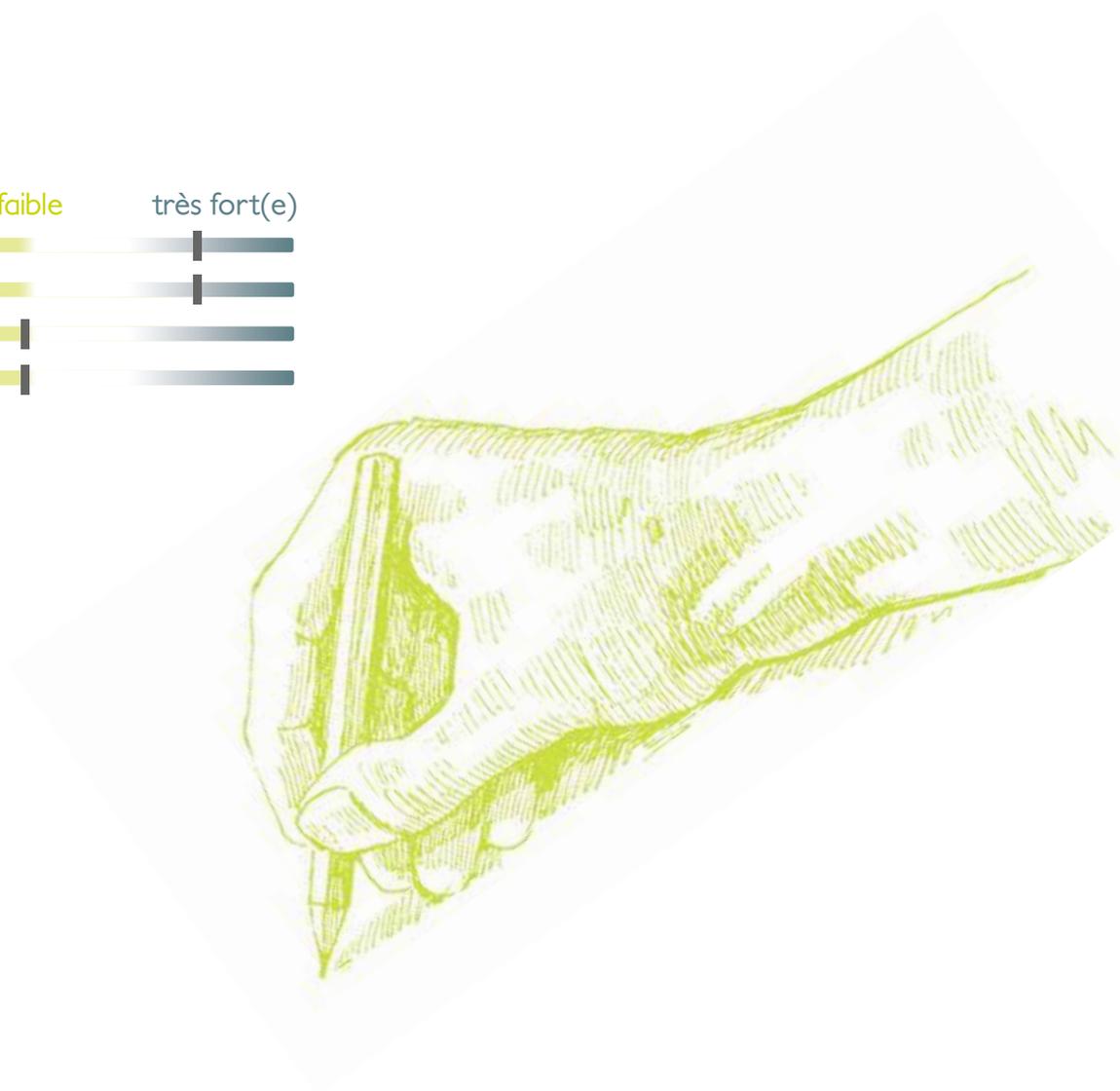


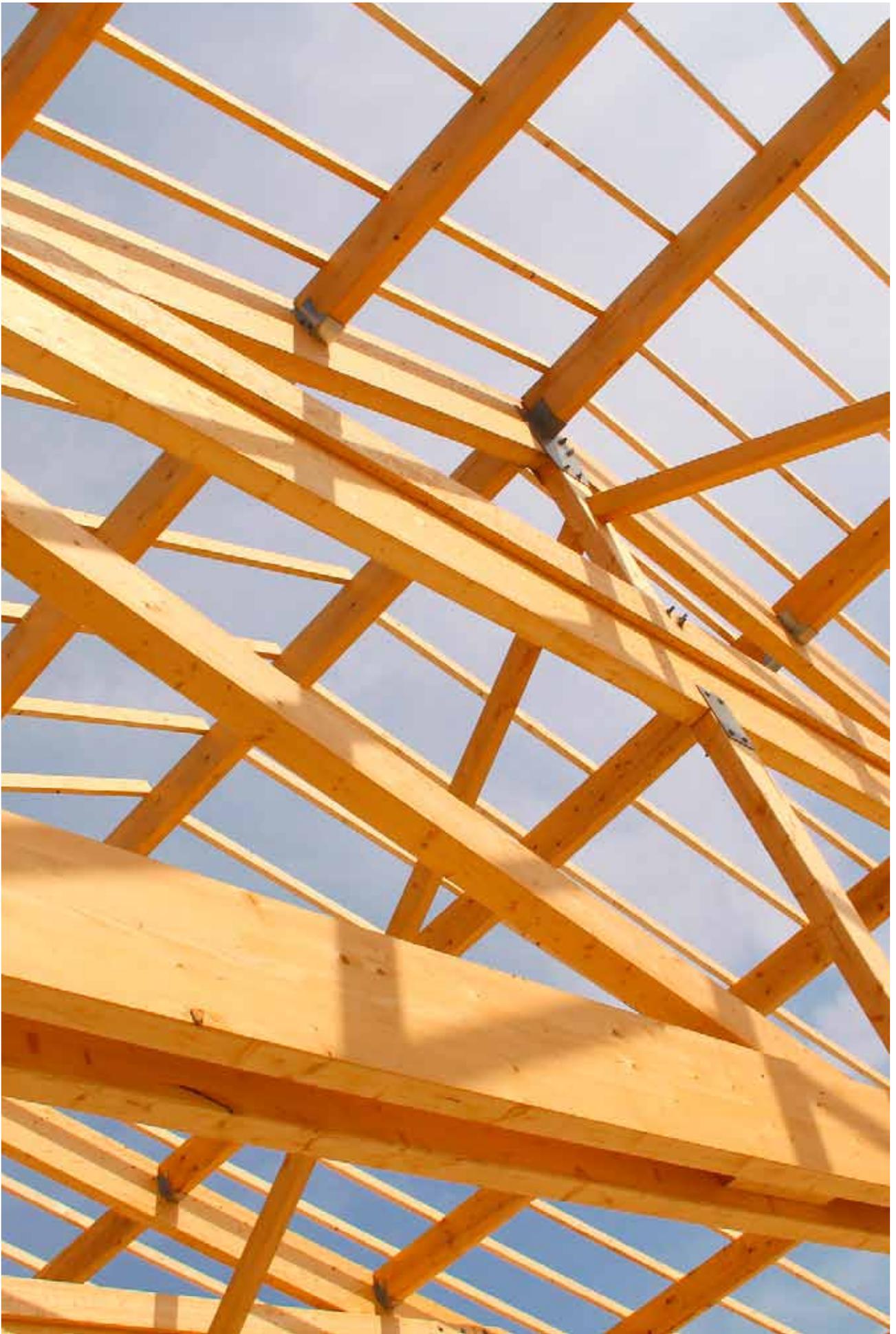
Les freins et risques

- Notre économie régionale, en conflit avec les enjeux écologiques, est solidairement dépendante d'une économie mondialisée, « rhizomique ».
- Le changement fait peur et risque de freiner la dynamique.
- L'inertie des institutions qui veulent rester sur leurs acquis.
- La subordination actuelle des impératifs écologiques à des structures rigides de l'administration du territoire.
- La surreprésentation des puissances économiques et financières dans les instances de décision publique.
- Le caractère non démocratique (élections au suffrage indirect) des EPCI reste un obstacle au progrès de la gouvernance.



ÉVALUATION





Construire ou rénover 350 000 logements

Pourquoi ?

La Bourgogne est confrontée, d'une part, à un manque de logements sociaux, d'autre part, à un besoin de rénovation de son parc de logements. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a élaboré un programme « Habiter Mieux » qui vise 100 000 personnes éligibles au titre de l'ANAH, habitant essentiellement des logements construits avant 1975 (85 000) et en maison individuelle (73 000). Mais compte tenu des dotations budgétaires (6,5 M€/an), ce programme se déroule à un rythme d'environ 1 200 logements par an et avec une dépense unitaire réduite (5 461 € par logement). Dans ces conditions, il faudrait 70 ans pour traiter le parc retenu et 290 ans pour traiter les 350 000 logements¹, qui devraient faire l'objet de travaux de rénovation basse consommation d'énergie ou THPE. Sachant que la dépense unitaire est insuffisante.

Complémentairement, il faut aussi souligner le manque de professionnels correctement formés en matière de constructions basse consommation d'énergie et THPE qui handicape la région.

Enfin, l'étalement urbain, même s'il est moins important que dans d'autres régions, se fait sentir en Bourgogne. Dans une perspective d'éco-développement, les incidences de ce phénomène se doivent d'être maîtrisées.

Comment ? Propositions

Les propositions ci-après visent deux objectifs majeurs : économiser l'énergie et limiter les risques environnementaux pour la santé.

1. 310 000 logements individuels et privés construits avant 1975 auxquels il faut ajouter au moins 40 000 autres logements.

L'habitat en Bourgogne

- Un parc de logements important : 915 000 logements pour 1 646 000 habitants, soit 1,8 habitant contre 2 au niveau national avec 250 000 personnes en situation de mal-logement en Bourgogne.
- Une forte proportion de résidences secondaires : près de 20 % (contre 9,5 % au plan national).
- La faiblesse relative du logement social qui offre 110 000 logements concernant 14 % de la population régionale, alors que 60 % de la population serait éligible à l'habitat social ; le ratio nombre de logements sociaux pour 10 000 hab. est de 648 en Bourgogne contre 699 en France métropolitaine (2011).
- La part élevée de logements dits « indignes » : 7 % du parc total de logements (42 200 logements recensés) ; cette part étant très élevée dans la Nièvre (10,9 %) et l'Yonne (8,2 %).
- Un parc relativement ancien : 310 000 résidences construites avant 1975 ; voire très ancien particulièrement pour le logement individuel.
- Corrélativement, un parc qui n'est pas performant au plan énergétique.

1. Une structure d'analyse du parc de logements, de leurs habitants et d'évaluation des actions

L'analyse de la situation du parc ancien visé doit guider les décideurs. Cette analyse portera notamment sur :

- les caractéristiques physiques des logements (qualité architecturale, état et nature des matériaux, respect des normes d'occupation et état de salubrité...);
- l'adaptation des logements aux situations de handicap ;
- les relations des habitants avec leur logement, leurs usages, leurs aspirations ;
- les questions relatives au financement (aide/solvabilité).

Elle permettra de définir des critères guidant la décision : rénover, construire, détruire ou laisser en l'état.

Le programme devant se dérouler au moins sur 25 ans, il faut envisager l'apparition de nouvelles normes, de nouvelles techniques, de nouveaux matériaux, des changements significatifs dans la démographie de la Région... nécessitant de nouvelles grilles d'analyse de la situation du parc de logements. L'Université de Bourgogne, et notamment la Maison des Sciences de l'Homme, sera mise à contribution dans la conception et la mise en œuvre de cette structure d'analyse, dans les protocoles d'enquêtes et dans l'analyse des retours d'expérience.

2. Un programme renforcé et permanent de formation aux techniques HQE

Le diagnostic posé ci-dessus impose d'une part, de repenser les formations initiales (CFA, lycées techniques et professionnels) et, d'autre part, d'assurer des formations permanentes pour les personnels en place. Cette formation intégrera les connaissances nouvelles concernant l'apparition de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques, et s'attachera à apporter des réponses aux spécificités du bâti ancien.

Le Conseil régional, le Rectorat et les professionnels de la filière artisan-rénovation-bâtiment seront directement impliqués dans cette politique de formation.

3. Création d'un annuaire et d'un centre de documentation et de recherche

Il sera créé un centre de documentation présentant les professionnels, les études sur les

recherches architecturales, les matériaux non polluants et d'eco-construction, les techniques basse consommation d'énergie et THPE, les équipements d'autonomie énergétique.

4. Maîtrise de l'étalement urbain par les SCOT

La maîtrise de l'étalement urbain s'impose d'une part, pour préserver les surfaces consacrées à l'agriculture et à la sylviculture, d'autre part, pour stopper l'artificialité des sols (perméabilité des sols et protection des ressources hydriques) et enfin pour réduire l'usage de l'automobile pour les déplacements quotidiens. Cela signifie que la ville se reconstruit sur elle-même, sauf dérogation pour des zones de développement artisanal ou industriel dans l'intérêt de l'emploi et des activités économiques.

5. Maîtrise financière du foncier

La stabilisation des périmètres construits pouvant avoir des effets spéculatifs sur la valeur foncière des sols, il sera créé une Agence foncière régionale dotée de moyens financiers, agissant par délégation du Service des domaines, ayant la compétence à préempter terrains et constructions, publics et privés, et ayant les capacités juridiques et financières d'acheter et de revendre.

Les SAFER (ou des structures analogues), tout en veillant aux ressources financières du monde agricole, contrôleront le marché des terres en les maintenant, exclusivement, dans leur vocations agricole ou forestière. Elles faciliteront la reconversion de sols agricoles en cultures horticoles ou arboricoles (fruitières ou d'ornement) en périphérie des sites urbanisés, offrant ainsi des circuits courts de commercialisation des produits.

6. Régulation et maîtrise des productions de matériaux

Il s'agit de maîtriser, sur un mode de développement durable, la production des matériaux destinés à l'éco-construction, matériaux dont la Bourgogne est riche. Des conférences régionales regroupant Services officiels, investisseurs et professionnels du cadre bâti, producteurs de matériaux (agriculteurs, forestiers, carriers) seront organisées pour déterminer les volumes de matériaux à produire en fonction des programmes de travaux sur une période de référence.

7. Rénovation et construction d'un parc de 350 000 logements

L'état du parc du logement bourguignon en regard des exigences d'économie d'énergie et de santé environnementale (isolation phonique, isolation des produits polluants, isolation des phénomènes électromagnétiques...) nécessite un effort considérable qui se traduira soit par des opérations de rénovation/réhabilitation, soit par des opérations de construction se substituant à la destruction de logements indignes, insalubres ou ne pouvant faire l'objet de travaux de rénovation. Sur la base de 350 000 logements à rénover ou à reconstruire, ce plan, programmé sur une génération -25 ans- nécessitera de passer progressivement de 5 000 logements par an pour une première période de 5 ans, à 15 000 par an pour une seconde période de 5 ans, pour atteindre 20 000 logements rénovés ou reconstruits par an jusqu'à résorption du parc des 350 000 logements à traiter : ceci sera fonction des moyens financiers mobilisables. La construction de logements bénéficiera d'incitations fortes dans le domaine de l'autonomie énergétique.

Pour les habitats isolés et les villages de moins de 2 500 habitants, la moindre dépendance énergétique, le traitement des eaux par traitement biologique deviendront la règle. Ces programmes bénéficieront d'aides financières spécifiques.

Ces programmes de rénovation et de construction, représentant des investissements de l'ordre de 12 Mds € (2013) dont au moins 4,8 Mds € de subventions, développeront considérablement le tissu des TPE et PME/PMI.

8. Eco-construction des bâtiments et équipements des collectivités locales

De nombreuses collectivités locales se sont déjà engagées dans l'éco-construction ou la qualification THPE pour leurs bâtiments et équipements collectifs. Cette pratique sera encouragée.

9. Eco-construction des bâtiments agricoles et industriels

De fortes incitations seront mises en place pour la réalisation en éco-construction des bâtiments agricoles et en qualification THPE des bâtiments industriels.



LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Création de milliers d'emplois dans les filières d'ENR. Le bâtiment est un secteur non délocalisable proposant des emplois.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Programme stimulant les recherches en sciences humaines, et celles relatives à l'architecture, aux matériaux et techniques ; important effort de formation.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Amélioration du cadre de vie, amélioration de la santé environnementale, économie d'énergie, contrôle de l'étalement urbain.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Des offres de logements et de cadre de vie de même qualité tant en zone rurale qu'en zone urbaine.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Un projet qui concerne tout le territoire, mais particulièrement des zones déshéritées.

LA COHÉSION SOCIALE

Le programme concernera surtout les populations modestes et donc diminuera la fracture sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

L'opération en elle-même attirera des actifs. Puis le renouvellement du parc de logements rendra la Bourgogne plus attractive.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Action mettant la Bourgogne à la pointe dans ce domaine.



Les conditions de réussite

La Bourgogne possède déjà les ressources brutes, les matériaux et des savoir-faire. La réussite de ces programmes passe par un renforcement des aides, dégressives et sous condition de ressources, mais aussi par une simplification des procédures et une rapidité de traitement des attributions et des mises à disposition effectives des moyens financiers.



Les freins et risques

La mise en œuvre de ce programme, vu son ampleur et sa durée, comporte des risques importants :

- risque d'interruption ou de suspension ou de réduction pour des raisons essentiellement financières mais aussi par manque de volonté ou continuité politiques.
- Par ailleurs, elle nécessite, en amont, une prise en compte très importante des facteurs humains (psychosociologique et anthropologique), puis en aval, un suivi avec une analyse fine des interventions et de leur réception par les différents publics (retour d'expérience).



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Leviers

Conseil régional (CRB)

Pilotage
Plan régional de formation :
Financement, recherche, innovation,
construction

Association territoriale
issue du CRB

Structure d'animation et d'information
pour écouter, dialoguer, motiver et
informer

Europe, Etat

Feder

Conseils généraux,
communes, communautés de
communes, ADEME, filières
du bâtiment et de l'énergie,
agglomérations,

Centres de ressources
Projets coopératifs

SECONDAIRES

Leviers

CEMAGREF, CTB

Médias

DREAL, ADEME,
ANAH, CSTB, syndicats
professionnels, syndicats de
salariés

Médias

ALTERRE BOURGOGNE
FFB

Médias

UB - Maison des Sciences de
l'Homme, INRA, CNRS...

Médias



ÉVALUATION

faible très fort(e)

Importance

Urgence

Coût d'investissement

Coût de fonctionnement







Réussir la mutation éco-industrielle

2030 : les modèles de croissance et de développement économique établis dans les années 1960 sont devenus caduques. Le concept de productivisme est également tombé en désuétude. Le paradigme de développement a changé en Bourgogne. Une révolution culturelle, un changement de vie, une nouvelle ère est en marche. La société est moins matérialiste que dans les années 2010.

Au lieu du monde sans frontières que l'on attendait, c'est la règle de la proximité qui se renforce. La mondialisation, paradoxalement, favorise plus le commerce entre pays proches qu'entre régions lointaines. Ce renversement illustre la transformation cruciale de la société industrielle en société postindustrielle. La révolution informatique planétaire prend une part majeure dans ce basculement.

2030 : la mutation du tissu industriel est devenue une réalité. C'est une réussite. Les entreprises sont sur le mode « éco-industrie ». De nouvelles entreprises se sont créées, d'autres sont venues s'installer sur notre territoire. Forte de ses savoir-faire et de ses compétences internes, l'industrie bourguignonne a prouvé une nouvelle fois sa capacité à évoluer, à exporter ses produits. De nouveaux emplois sont relocalisés ou créés dans les nouvelles filières industrielles. Des plans de formation conséquents ont été déployés. Les salariés ont pu se reconvertir sans trop de difficulté. Ils ont pu migrer avec leur(s) entreprise(s).

Le label régional « éco-entreprendre » en Bourgogne est recherché. Il fait référence au plan européen. Un processus d'accompagnement des entreprises en mutation est mis en œuvre. Les procédés et méthodes de fabrication ont considérablement évolué.

Volontaristes, les entreprises industrielles ont décidé de limiter drastiquement leur propre consommation, en particulier par un usage économe, des ressources naturelles et énergétiques. Elles ont décidé de préserver l'environnement naturel. Elles sont

soucieuses de la santé de leurs salariés et de leurs proches résidents. Elles sont devenues « propres ». Zéro carbone est l'objectif majeur de la région. Le développement de la chimie verte illustre les modifications radicales intervenues dans les processus de fabrication au cours de ces 20 dernières années. L'obsolescence programmée des produits est abandonnée.

Une veille préventive, de « précaution » est en place pour mesurer constamment les impacts des entreprises sur la qualité de l'eau, de l'air, l'état biologique des sols, les nuisances sonores, les risques potentiels sur l'environnement. Les mesures correctives sont mises en œuvre grâce à des circuits de décision courts et efficaces.

Les citoyens sont en permanence informés de l'état de santé des différents écosystèmes bourguignons et peuvent exprimer leur point de vue grâce au développement de la démocratie participative environnementale.

La révolution numérique est au cœur des processus d'innovation régionaux. Elle a permis de sortir les zones rurales de leur isolement. Vivre et travailler au pays est devenu réalité.

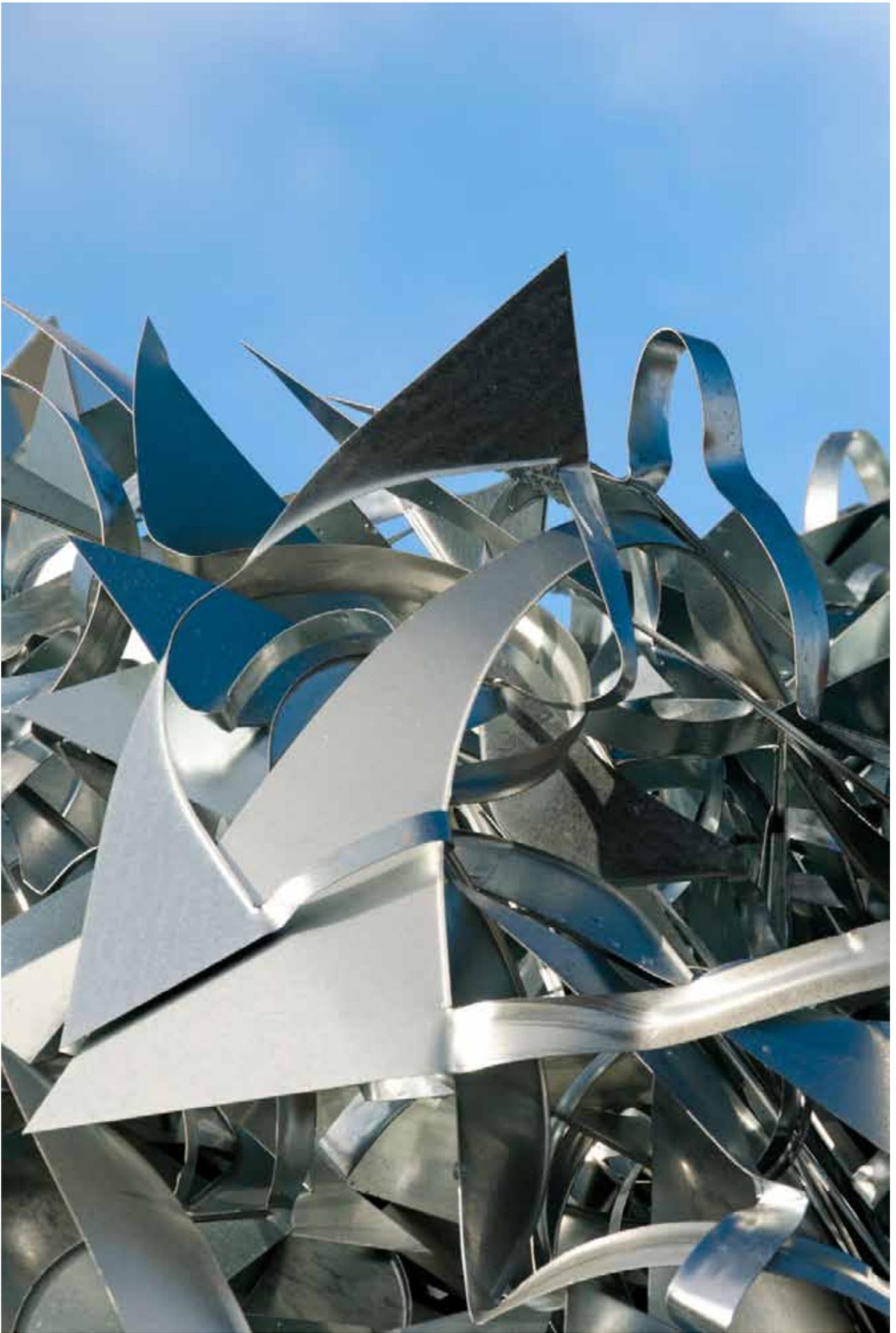
Un accompagnement exemplaire du Conseil régional, chef de file de l'action économique, de la formation professionnelle, de l'apprentissage, a permis cette évolution.

Le groupe enseignement supérieur-recherche régional a permis la création d'un fort potentiel bourguignon innovant, créatif, articulant son travail avec le tissu des entreprises privées ou publiques. Les entreprises, leurs sous-traitants agissent de plus en plus selon une démarche participative et non plus dans une logique de guerre économique.

Une organisation appropriée de l'intelligence et de l'ingénierie dédiée à l'innovation et au changement est effective. La mutation vers l'éco-industrie et l'éco-environnement a été rendue possible grâce à la mobilisation des acteurs publics et économiques régionaux.

Quatre actions-clés ont permis de réussir cette mutation industrielle :

1. Engager la transition éco-industrielle ;
2. Développer les technologies et processus industriels alliant sobriété énergétique et propreté environnementale ;
3. Anticiper le développement et l'utilisation de l'économie numérique ;
4. Développer la chimie verte.



Engager la transition éco-industrielle

Pourquoi ?

L'INDUSTRIE, EN BOURGOGNE COMME AILLEURS EN FRANCE, EST EN FORTE RECOMPOSITION

L'industrie est en forte recomposition sous les effets conjugués :

- de la mondialisation: de l'économie et de la concurrence des pays à bas coûts qui provoquent des délocalisations ;
- de l'externalisation des services intégrés jadis (25 % des pertes d'emplois de 1980 à 2007) ;
- de l'incorporation de progrès techniques et d'innovations (comme la robotisation ou encore les nouveaux matériaux ou entrants pour la chimie ou la pharmacie...);
- des gains de productivité en particulier du fait de méthodes nouvelles (just in time, lean management, etc).

LA BOURGOGNE RESTE UNE RÉGION TRÈS INDUSTRIALISÉE

Avec plus de 100 000 salariés et 18,6 % des emplois, la Bourgogne reste une région industrielle. Plusieurs secteurs dominant, comme la métallurgie-mécanique pour l'énergie ou les transports, l'agro-alimentaire pour la nutrition-santé, le vin et la fabrication des caoutchoucs et la plasturgie. Deux pôles de compétitivité nationaux - le pôle nucléaire de Bourgogne (PNB) pour la filière nucléaire (12 000 salariés) et Vitagora pour l'agro-alimentaire - sont les fers de lance de ces industries locales ; s'y ajoutent des clusters et grappes d'entreprises pour une dizaine de thèmes. La diversité des produits industriels souvent de renommée mondiale permet une meilleure résistance aux crises sectorielles.

Les activités sont réparties sur des territoires relativement spécialisés, souvent ruraux, et qui ont

Qu'est-ce qu'une éco-industrie ?

C'est un mode de production industrielle qui choisit de respecter des paramètres sociaux, écologiques, économiques et de gouvernance définis en commun.

Ainsi, une éco-industrie intègre des valeurs comme :

- celle de l'économie des ressources (naturelles, énergies, proximité et relocalisation de la production...),
- le respect de l'environnement naturel et humain (santé, eau, sols, air...),
- un fonctionnement démocratique (démocratie participative).

Elle suppose la mise en œuvre de processus innovants (produits durables, recyclables...) et donc une part importante de recherche/innovation.

connu des revitalisations fortes ces 10 dernières années, comme Le Creusot ou Montbard.

Cependant, le poids de l'emploi industriel en Bourgogne recule depuis 1990 ; ce recul doit être relativisé en raison du transfert d'un certain nombre de fonctions de l'industrie vers les services ; cela n'a pas empêché une croissance de la valeur ajoutée industrielle de + 30 % sur la même période.

Les entreprises industrielles sont souvent installées en milieu rural, fréquemment de nature familiale

tout en étant fournisseurs de grands groupes mondiaux pour des produits de qualité et spécialisés.

Au plan technique, des économies significatives de ressources ont été enregistrées au cours des vingt dernières années pour l'eau, l'énergie, les matières premières, et l'innovation sur les process permet souvent l'incorporation de matières recyclées.

Au niveau humain, il faut noter des progrès notables, sur cette même période, pour les formations initiales et continues, l'apprentissage, l'alternance, la féminisation des métiers, les accidents du travail, la santé au travail, l'accès aux secteurs protégés, la prise en compte du handicap, etc.

IL FAUT CHANGER DE PARADIGME DE DÉVELOPPEMENT

La prise de conscience de la nécessité d'une évolution, voire d'une rupture avec les modèles de production/consommation/croissance est réelle dans une partie croissante du monde économique et industriel, comme dans l'opinion publique. D'ici 2030, il faut économiser les ressources fossiles, baisser la consommation d'énergie pour répondre plus rapidement aux enjeux climatiques. Il faut mettre en œuvre un nouveau paradigme de développement avec la sobriété comme culture, l'innovation comme cap. A son échelle, la Bourgogne peut y contribuer.

L'INDUSTRIE PEUT DEVENIR UNE SOLUTION AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Il s'agit à la fois d'adapter les industries existantes et d'en développer de nouvelles.

Les « vieilles » industries ont développé un savoir-faire qui sera un atout pour s'adapter aux nouveaux enjeux de la transition, à condition que les formations s'adaptent.

La qualification de la main-d'œuvre comptera dans la capacité de l'industrie à innover et se diversifier, tout en formant de nouvelles générations (ingénierie numérique, énergies renouvelables, pharmacie...).

Trois secteurs industriels structurent actuellement la Bourgogne : la métallurgie, l'agro-industrie, les plastiques. Mais les établissements industriels de moins de 250 salariés concentrent 70 % de l'emploi et c'est sur eux que peut et doit miser l'éco-industrialisation.

LES ATOUTS POUR UN CHANGEMENT

- La Bourgogne dispose, malgré les difficultés, de nombreux atouts.
- La prise de conscience d'une « rupture » avec les modèles en est une.
- La Bourgogne se situe au 15^{ème} rang¹ des régions françaises pour la R&D et au 8^{ème} rang pour l'innovation².
- Elle possède une main d'œuvre industrielle susceptible de s'adapter.

LA NÉCESSITÉ D'UNE RECONVERSION INDUSTRIELLE S'IMPOSE

Dans les années 1990, alors que des pans entiers des grandes industries disparaissaient, on parlait de « la société post-industrielle ». Vingt ans après, tout le monde constate que l'industrie joue toujours un rôle capital dans l'organisation et l'économie des territoires, pris dans la dynamique de systèmes économiques et financiers mondialisés. Cela représente une opportunité pour mettre en place cet effort nécessaire attendu vers la reconversion.

LE DÉVELOPPEMENT D'ÉCO-ACTIVITÉS CRÉE DE L'EMPLOI

Ralenties par la crise depuis 2008, les éco-activités retrouvent des couleurs. En 2010, elles emploient 4,5 % de salariés de plus que l'année précédente. Alors que la France continue de supprimer des emplois dans les grandes industries, les activités environnementales continuent d'en créer.

Avec 452 600 emplois au total, l'environnement maintient en France une stabilité rassurante : dans les déchets, le traitement des eaux, les énergies renouvelables, la réhabilitation des sols, le logement, la récupération, l'agriculture biologique... Le chiffre d'affaires des éco-activités a atteint 70 milliards d'euros en 2010 ; certes, ce n'est encore que 2 % de la production globale de la France, mais ce sont tous des secteurs à fort potentiel de développement local, voire d'exportation (balance commerciale excédentaire de 1,1 Md d'euros). Les PME créent beaucoup plus d'emplois « verts » que les grandes entreprises (1 salarié sur 8 est concerné dans les PME, pour 1 sur 33 dans les grandes entreprises³).

La Bourgogne peut jouer cette carte, pour créer collectivement son avenir industriel.

1. Critère : nombre de personnes affectées à ce secteur pour 10000 hab.

2. Innovation dans les composantes techniques ou managériales.

3. Selon une enquête Eurobaromètre du 27 mars 2012.

Comment ? Propositions

C'est une véritable dynamique de « transition industrielle » dont a besoin la Bourgogne.

La Bourgogne de 2030 aura réussi sa mutation économique industrielle si les acteurs savent conjuguer à la fois :

- l'évolution des entreprises industrielles existantes, souvent des PME/PMI en milieu rural ou des filiales de grands groupes, vers des positionnements éco-industriels ;
- l'accompagnement de l'émergence de nouvelles entreprises, activités et emplois de l'éco-industrie.

OPÉRER DES CHOIX DE SECTEUR

Pour développer les éco-industries, tout en limitant l'impact des crises économiques chroniques sur les industries existantes, les investissements doivent être ciblés sur les secteurs à impact écologique et social (emploi) rapide : la rénovation des bâtiments (économie d'énergie), la production d'énergies renouvelables, les transports collectifs de proximité, l'agriculture soutenable, l'utilisation des ressources régionales (biomasse forestière et agricole, géothermie...).

RESPECTER CERTAINS PRINCIPES

Ils sont basiques :

- Privilégier les activités et les emplois durables et non délocalisables ;
- Choisir le préventif à la place du curatif, par exemple dans les filières de recherche et d'innovation ;
- Réinventer l'industrie de proximité : proximité des ressources, proximité des emplois, proximité des marchés ;
- Réduire les mobilités inutiles et optimiser l'indispensable ;
- Appliquer le principe d'éco-conditionnalité des aides publiques.

METTRE EN ŒUVRE QUELQUES ACTIONS-CLÉS

1. Définir une stratégie régionale claire sur les filières industrielles (filières « vertes ») : reconversions, besoins de formation.
2. Diffuser les techniques et procédures d'économies d'énergie.
3. Identifier et accompagner les entreprises en capacité d'innover (couveuses d'entreprises, groupements d'intérêt économique).

4. Renforcer les partenariats public/privé dans la recherche (programmes).

5. Imaginer et promouvoir d'autres « modèles » d'entreprises (coopératives, entreprises de taille intermédiaire) plus adaptés à certaines situations.

6. Rendre la fibre optique disponible sur tout le territoire bourguignon.

7. Communiquer sur la nouvelle image de l'industrie, notamment auprès des jeunes pour qu'ils y voient un avenir possible.

8. Développer des « marques territoriales » dans les filières d'excellence qu'elle a choisies.

9. Mettre en place des Trophées régionaux de l'excellence industrielle.

ACCOMPAGNER LES RECONVERSIONS ET SOUTENIR L'INNOVATION

Des outils de financement doivent être mis en œuvre, avec l'Etat, pour accompagner les reconversions et soutenir la formation, la recherche et l'innovation. Une « fiscalité verte » doit combiner dissuasion (par ex. pénalisation des activités polluantes) et incitation (par ex. aide à la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles).

LE PÔLE NUCLÉAIRE BOURGUIGNON EN DEVENIR

L'évolution des entreprises et des secteurs d'activité contribuant en 2013 au PNB sera largement amorcée en 2030. Les entreprises, leurs sous-traitants, les salariés œuvrant dans le cadre de ce pôle de compétitivité seront à la croisée des chemins à propos de leur propre avenir :

- une part de leur activité sera maintenue, voire renforcée, dans le cadre du maintien du leadership mondial du PNB pour la fabrication des composants des réacteurs nucléaires, afin de répondre à la demande mondiale sur les marchés de la maintenance et de la construction de nouveaux réacteurs à l'étranger ;
- une autre part importante de leur activité sera réorientée, tournée vers l'éco-industrie et les énergies renouvelables. D'importants plans de formation -qualification aux nouveaux emplois- accompagneront les salariés en mutation ou embauche vers ces nouvelles productions industrielles.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'emploi est le grand gagnant et le moteur attractif de ce scénario volontariste : des milliers d'emplois sont rapidement possibles (logements, ENR, smart grids...).

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

La croissance grise (recherche, innovation...) apparaît comme le vecteur d'un changement de modèle attractif pour cette mutation éco-industrielle.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Produire autrement, localement, durable, recyclable, sans épuiser les ressources... profite à l'environnement et au cadre de vie.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Le scénario tient compte de l'aspiration d'un nombre croissant de citoyens à participer à la conception, la production, la transformation de leurs industries, et des effets sur l'environnement et les territoires.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Une coopération ou alliance entre les anciennes industries et les nouveaux modes de production/consommation devient possible, avec des bénéfices sociaux à la clef.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Les relocalisations d'activités industrielles locales, y compris artisanales, y concourent.

LA COHÉSION SOCIALE

Les réseaux d'échange et de partage des savoir-faire entre générations, les plates-formes de mutualisation entre entreprises (logistique, production, maintenance) participent à la cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

L'émergence de nouveaux acteurs économiques, leur répartition équilibrée sur les territoires, l'environnement préservé sont des facteurs d'attractivité accrue.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Objectif : une Bourgogne industrielle mais verte.



Les conditions de réussite

- La participation active des citoyens à la mise en œuvre de cette transition.
- La coopération, la mutualisation, la mise en réseau des compétences, élargie aux niveaux interrégional et européen (but : économies d'échelle, efficacité commerciale...).



Les freins et risques

- La méconnaissance et les préjugés à propos de l'industrie, mal aimée et boudée par les jeunes.
- La réticence des décideurs à « quitter » les modèles industriels existants et à miser sur l'innovation.
- Les effets d'aubaine fiscale pendant la transition expérimentale.
- L'appropriation des innovations par les grands acteurs économiques et financiers, à leur seul profit.
- Les questions de propriété industrielle et de distorsion de concurrence.
- La concurrence des pays n'appliquant pas les mêmes normes environnementales.
- Les risques en matière de fiabilité des nouvelles productions (durabilité, sécurité...).



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

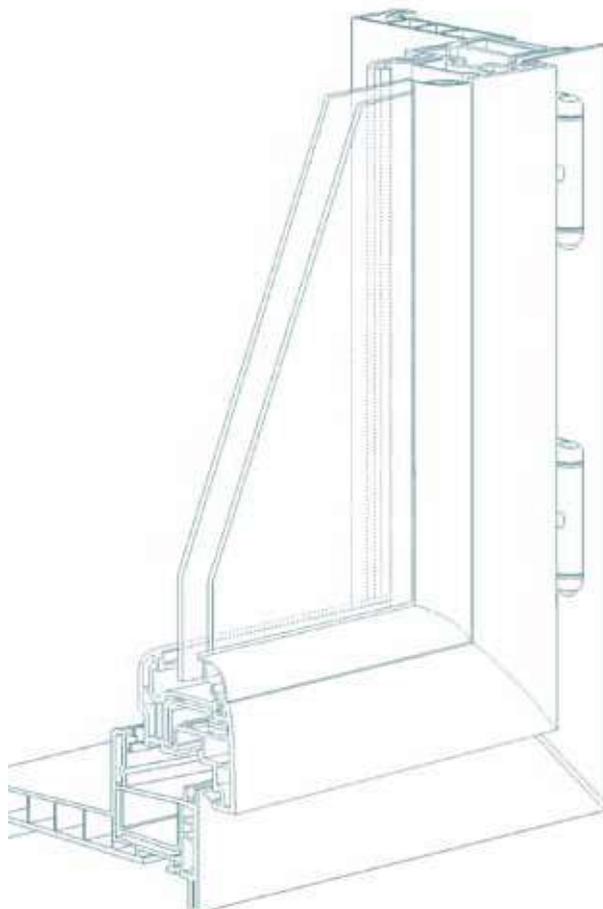
PRINCIPAUX	Leviers
Conseil régional	Modifier les idées reçues
ADEME	Définir les besoins industriels des territoires
DREAL	Communiquer
Entreprises, pôles de compétitivité, clusters, Chambres consulaires, filières...	Programmes partagés Messages communs et forts

SECONDAIRES	Leviers
Université de Bourgogne	Valorisation de la recherche et idées d'innovation Attraction des compétences Développement des filières post-bac par l'apprentissage
CESER	Facilitateur, stimulateur de réflexion et de rencontres
Diréccte, DAFPIC	Formation initiale et continue : revalorisation des filières techniques et scientifiques

Qui est leader ? Le Conseil régional

Quelle structure de pilotage ? Avec l'ADEME, la DREAL, une Cellule de veille et d'anticipation

ÉVALUATION





Développer les technologies et processus industriels alliant sobriété énergétique et excellence environnementale

Pourquoi ?

21 % des émissions de Gaz à effet de serre (GES) de l'industrie liées aux combustions d'énergie seraient évitables¹, 13 % sur les process et 8 % par des opérations transverses (moteurs anciens et non pas à vitesse variable ou à aimants, éclairage par systèmes anciens et énergivores, production d'air-comprimé avec puissance forte mais déperdition, production de froid peu adaptée, production de chaleur non récupérée, chauffage des locaux sans variation, transports et distribution de fluides...). A ces potentiels d'économies, peuvent s'ajouter des réductions d'émissions de GES liées à des procédés industriels spécifiques (fabrication de ciment, utilisation de solvants...). Même si le poids de l'industrie dans les consommations d'énergie est plus faible en Bourgogne qu'au niveau national (16 % au lieu de 23 % en 2007), il y a là un gisement d'économies qu'on ne saurait négliger. Porter résolument la part des énergies renouvelables à 20 % et diminuer l'utilisation des énergies fossiles de 20 % semblent deux objectifs réalisables en 2030 en Bourgogne.

Quelques exemples dans des domaines voisins montrent que des évolutions de comportement sont possibles. Ainsi, les entreprises ont baissé de 30 % leurs consommations d'eau ces dernières années en Bourgogne ; les collectivités locales adhèrent à des réseaux comme les « villages BBC » ; les bailleurs sociaux et les collectivités se lancent avec les énergéticiens dans le programme « Habiter mieux ». L'industrie peut évoluer elle aussi considérablement.

1. D'après une étude d'Alterre Bourgogne.

Comment ? Propositions

Il s'agit de concevoir et mettre en œuvre un programme d'actions complémentaires :

1. Favoriser le double diagnostic portant sur l'efficacité énergétique et les émissions de CO² dans les entreprises industrielles.

2. Diffuser les bonnes pratiques et former les acteurs ; par exemple :

- en organisant des rencontres entre acteurs d'un même secteur pour éliminer les appréhensions (coût supplémentaire ou faible retour sur investissement sont les plus fréquentes), partager les bonnes pratiques, et encourager chacun à agir pour changer les comportements ;
- en développant la pédagogie des « bons gestes » pour les salariés ou visiteurs des collectivités ou entreprises ;
- en formant les ouvriers, techniciens des entreprises et les artisans, aux économies d'énergie, d'eau, au recyclage des déchets, à l'usage de la chimie verte, par exemple avec le dispositif FEE Bat (Formations aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment) de la FFB (Fédération française du bâtiment) et des Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et les clubs énergie.

3. Encourager les process vertueux tels que :

- la production locale d'énergie ;
- l'éco-conception de produits ;
- la mise en place de matériel ou de techniques adaptables sur les installations en place ;

- l'adoption de technologies nouvelles plus efficaces ;
- l'optimisation des circuits d'approvisionnements : approvisionnement au plus près ; groupements d'entreprises thématiques (cluster) ou territoriaux.

4. **Créer un budget régional (CR) spécifique** destiné à soutenir et financer ce programme.

5. **Légitimer ce programme d'action** grâce à des campagnes dans les médias économiques régionaux.

« Porter résolument la part des énergies renouvelables à 20 % et diminuer l'utilisation des énergies fossiles de 20 % semblent deux objectifs réalisables en 2030 en Bourgogne. »

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Impact positif pour les fabricants de matériels, les installateurs, les SAV et les acteurs des filières d'ingénierie ou énergie et émergence de nouveaux métiers.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Fort impact sur la R&D, l'innovation et la création d'entreprises sur des niches technologiques.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Impact chiffrable sur les consommations d'énergie en kWh, les factures en € et les émissions de CO2 et de GES.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Permet de donner une nouvelle impulsion à l'industrie en Bourgogne.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

L'équilibre urbain-rural est amélioré par la maîtrise de l'étalement urbain (surfaces commerciales).

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Les références reconnues, les groupements d'entreprises engagés, les collectivités exemplaires, les produits et process, les formations nouvelles créées... marqueront l'attractivité de notre région à l'externe.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Change l'image de l'industrie en Bourgogne.

Les conditions de réussite

- L'engagement des hommes.
- L'appropriation des idées.
- L'évaluation des expérimentations.
- La mutualisation interrégionale des investissements et des coûts.

Les freins et risques

- L'attentisme de filières économiques, si la crise perdure.
- Le manque de motivation financière.

ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Etat, ADEME, Conseil régional

Filières, CCIR, Technopôle, AMF, pôles de compétitivité, grappes d'entreprises, agglomération

SECONDAIRES

Energéticiens, FFB, FIBAT, Clubs Energie, associations...

Alterre

Médias

Leviers

Mise en place de références exemplaires, financements

Appels à projets, primes, simplification

Leviers

Animation autour des résultats quantitatifs et qualitatifs

Nouvelles formations, groupes-projets, expérimentation, évaluation

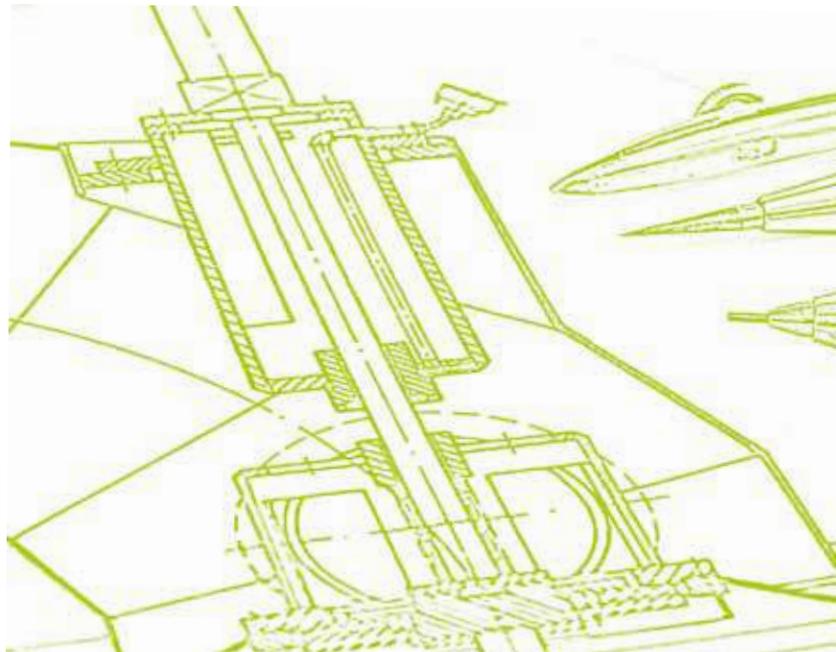
Education, sensibilisation, généralisation

Qui est leader ?

CRB Groupes-projets, l'agence régionale de l'énergie, ADEME

Quelle structure de pilotage ?

CRB





S'appuyer sur le numérique pour réussir la mutation éco-industrielle

Pourquoi ?

LA RÉVOLUTION DU NUMÉRIQUE VIENT D'AVOIR LIEU

Tous connectés : les nouvelles technologies de communication télescopent l'espace-temps. Elles modifient les bases de la civilisation. Internet supprime l'espace-temps entre les émetteurs et les récepteurs de messages. Surprenante et spectaculaire est la vitesse à laquelle nos concitoyens s'adaptent à ces nouvelles technologies. Les conséquences de cette ubiquité instantanée sont énormes : nous sommes en rapport avec la planète entière à tout instant et les enfants nés dans ce contexte font preuve d'un talent multitâches et d'une poly chronicité.

Le pragmatisme avec lequel les jeunes arabes ont su se servir du numérique en 2011 nous a stupéfiés. Nos adresses ne sont plus postales ou locales, mais IP, c'est-à-dire virtuelles. La révolution informatique a créé un nouveau monde où la solitude sociale des humains s'accélère, s'accompagnant de la disparition des instances et notions collectives. Financièrement à la portée de la majorité des humains, Web, téléphones cellulaires, Twitter sont les nouveaux supports permettant le « maillage numérique » de la « noosphère ». La notion de culture est profondément modifiée. La « toile » permet l'appropriation du savoir universel, devenu coopératif. Les règles de notre droit, par essence territoriale, deviennent caduques. Dans un univers d'abondance et d'hyper connectivité numérique, il est devenu extrêmement facile de partager une ressource. Les jeunes générations passent progressivement du modèle de possession de biens à un modèle d'usage d'objets partagés. A titre d'exemple, un jeune consultera plus spontanément un site d'auto partage plutôt qu'un site de petites annonces pour acheter un véhicule.

Qu'est-ce que l'économie numérique ?

L'économie numérique au sens large inclut la filière TIC et le commerce en ligne. Elle représente désormais en France plus de 100 milliards d'euros, soit 7 % du PIB français, et emploie des centaines de milliers de collaborateurs. Le secteur Logiciels & Services à lui seul emploie 370 000 collaborateurs en France, les opérateurs télécom près de 100 000¹.

1. Source: www.associationeconomieenumerique.fr, www.enssib.fr/bibliotheque-numerique

LES ENTREPRISES FACE À DE NOUVEAUX ENJEUX

En 2013, 510 milliards de mails sont envoyés par jour dans le monde entier. Un salarié traite en moyenne 78 mails par jour. Il prend 2 h pour les traiter ! Pour les entreprises, les enjeux sont clairs : réfléchir à de nouvelles formes de travail, prévenir l'émergence de salariés asservis à leurs supports informatiques, créer des outils collaboratifs. L'intelligence collective des salariés reste le cœur de la compétitivité des entreprises. L'obsolescence programmée des produits, la course effrénée à la consommation et aux nouveaux usages des nouvelles technologies de la communication conduisent à se séparer de son terminal téléphonique « intelligent » tous les 2 ans. L'éco conception des produits à l'assaut de l'industrie numérique est réalisée en réduisant leur impact environnemental.

L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE EN BOURGOGNE

La filière « Technologies de l'information et de la communication » représente en Bourgogne près de 700 établissements, avec un effectif salarié de 4 000 personnes. Malgré la crise, le secteur reste très dynamique. La majorité des entreprises de la filière (plus de 80 %) a moins de 10 salariés. Cette filière des technologies de l'information et de la communication a donc besoin d'être « musclée » par :

- un soutien économique de la R&D,
- des regroupements d'entreprises en grappes,
- un développement accéléré des filières de formation,
- des propositions de solutions régionales aux entreprises.

ÉVOLUER

- **Évoluer plutôt que subir**

Le changement de modèle de production et consommation est au centre de ce scénario. Pour cette finalité, le numérique est un fabuleux support de communication. Il ne suffit pas de plaquer de nouvelles technologies aux modèles existants pour les rendre vertueux. Le numérique bouleverse les modes économiques actuels. Il aboutit à une véritable économie fondée sur le partage des biens, sur l'économie circulaire. Il conduit à d'autres bouleversements quant à la production, la distribution, la logistique, le transport des biens de l'industrie et les services. Anticipons ces ruptures d'aujourd'hui et celles qui surviendront encore demain, déclinons-les dans l'éducation, dans les entreprises, les administrations, dans la vie quotidienne des citoyens. Rappelons-nous que « 80 % des outils et objets numériques de 2030 n'existent pas encore ».

- **Évoluer dans l'éducation**

2013 : le rapport de l'homme aux savoirs est radicalement transformé par l'accès instantané

« La filière Technologies de l'Information et de la Communication représente en Bourgogne près de 700 établissements, avec un effectif salarié de 4 000 personnes. Malgré la crise, le secteur reste très dynamique. »

au web ; l'exercice de mémorisation s'est profondément modifié, remettant en cause l'acquisition fastidieuse de méthode pour accéder aux savoirs. Le web procure le contenu. Il devient la méthode d'accès universelle à la connaissance. L'éducation et la formation sont repensées. L'apprentissage des doctrines est remplacé par la discussion du savoir.

2030 : les réseaux sociaux ont pris le relais pour pallier les difficultés scolaires des adolescents. Des plateformes pédagogiques collaboratives prennent également le relais. Des enseignants organisent des ateliers libres. L'assistance pédagogique individualisée est développée. Les parents ont accès à ces ressources de formation. Les étudiants des classes supérieures sont aidés. Des professionnels assistent les enseignants. Fondé sur le travail, les établissements de toutes natures ont uni leurs forces. Les ressources éducatives en ligne s'enrichissent, se multiplient. Un nouveau modèle éducatif apparaît, multiforme.

- **Évoluer dans l'entreprise**

L'évolution du monde du travail s'accélère. L'idée d'entreprise, organisation dans laquelle les hommes ont des relations en un même lieu, est abolie. C'est le nouveau concept émergent, celui de l'usine sans travailleurs. C'est une véritable révolution d'ordre historique... On constate à la fois l'individualisation des carrières et leur fragilisation.

Aujourd'hui, l'informatisation renforce un modèle éclaté composé de donneurs d'ordre et de sous-traitants, de travailleurs vacataires à la tâche, d'intérimaires... de salariés souvent dépourvus de contrat de travail évoluant dans un monde hiérarchique sans garanties contractuelles. Face aux variations de plus en plus rapides des marchés et de l'emploi, la précarité s'instaure et la pluriactivité se développe. Chaque individu devient responsable du développement et de la valorisation de son « employabilité », ce qui engendre de fortes disparités. Si cette évolution convient aux « travailleurs du savoir » et aux « travailleurs très qualifiés », son extension aux jeunes qui n'ont pas de réseaux ou aux travailleurs âgés inadaptés à cette mutation trop rapide, pose des problèmes majeurs.

La majorité des entreprises comprend qu'il est nécessaire de former des individus capables d'apprendre en continu, doués de créativité,

« 80 % des outils et objets numériques de 2030 n'existent pas encore ».

plutôt que de répondre seulement à des besoins spécifiques à court terme. Les entreprises jouent un rôle actif dans la production, la mutualisation des contenus de la formation et des outils pédagogiques, numériques ou non. Un système de bourses élargi est mis en place au sein de l'entreprise pour favoriser l'accès à l'éducation et la formation de manière égalitaire.

Le rapprochement de la fabrication du besoin réel et la contraction du temps de réponse remettent en cause l'organisation de la fabrication, de la logistique et de la distribution des produits.

Les évolutions technologiques, par exemple l'imprimante en trois dimensions, transforment les entreprises, voire menacent certains secteurs économiques.

- **Usage des technologies de la communication et croissance des TPME**

La difficulté structurelle des PME françaises à se développer se traduit par un manque d'entreprises de taille intermédiaire dans le tissu économique français. Cette difficulté est liée au moindre usage que les TPE et PME font des TIC. Du point de vue de l'organisation et des process, des échanges avec leurs partenaires et de l'accès aux marchés français et internationaux, le développement des TPE/PME françaises est en effet ralenti par un usage insuffisant des TIC. Le passage à l'économie numérique et l'appropriation des nouvelles technologies apparaissent pourtant comme une condition sine qua non du développement et de la plus grande compétitivité des organisations. Elles favorisent le travail en réseau coopératif, l'ouverture vers l'extérieur. Les technologies de l'information permettent en effet de gagner du temps et de réduire les erreurs, repenser leurs organisations internes de fonctionnement, gagner en compétitivité. Elles favorisent l'adoption de standards internationaux et l'intégration des organisations dans l'économie mondiale.

Comment ? Propositions

1. La Bourgogne met à disposition gratuitement pour les entreprises s'engageant dans l'éco-industrie et l'éco-environnement, tout particulièrement les TPME, des modules de sensibilisation-formation à l'ensemble des possibilités offertes par le numérique. Elle crée un « passeport économie verte » ayant valeur de label qui intègre les usages du numérique.

2. Le fléchage des organismes partenaires et financés par la Région qui, dans chacun des domaines où le numérique peut contribuer au renforcement de la mutation ou création d'éco-industries et améliorer la compétitivité des entreprises, sont les mieux placés pour participer à la démarche globale ; et ce dans le cadre d'un protocole à définir fixant les rôles respectifs.

3. Le Conseil régional développe une coopération régionale forte avec les partenaires importants des TPME dans leur activité quotidienne (grandes entreprises clientes ou fournisseurs, donneurs d'ordre, banques...), il recense avec eux des pratiques numériques qui faciliteraient leurs relations.

4. Le lien avec la politique de formation professionnelle de la Région est établi. Il privilégie le contenu des formations. Elles seront enrichies par les usages du numérique à partir de la capitalisation des expériences réussies dans les entreprises.

5. La Région prend l'initiative de l'élaboration d'une charte opérationnelle à laquelle l'adhésion de tous les milieux concernés sera recherchée.

6. La Région met en place une ressource numérique régionale unique et partagée par les entreprises de l'éco-industrie. A titre d'exemple, elle s'oriente sur la création d'un portail internet convivial et pratique « Bourgogne » s'adressant aux entreprises et citoyens bourguignons plutôt qu'à ses administrés et permettant de créer des espaces collaboratifs, d'acquérir des logiciels libres de droit pour les PME, TPE, s'inscrire à la centrale de covoiturage...

7. La région veille à la continuité du haut débit sur ses territoires.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Création d'emplois dans le secteur

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Nouvelle approche de la gestion des connaissances et des compétences.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Au cœur de l'enjeu majeur d'une société « Zéro carbone ».

Accompagnement majeur de la « décentralisation » des emplois.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Renforcement des coopérations entre catégories socio-professionnelles,

Anticiper le risque de rupture entre les « engagés » et les « non-impliqués ».

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Création d'espaces virtuels collaboratifs.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Meilleur si la fracture numérique se réduit.

LA COHÉSION SOCIALE

Touche toutes les couches de la société.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Au cœur du développement économique et social de la région.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Modifie radicalement l'image de la Bourgogne.



Les conditions de réussite

- Identifier en amont les fonctions, filières qui seront les plus dépendantes du numérique.
- Repenser le management des entreprises ou administrations pour tenir compte des nouvelles configurations du travail.
- Intégrer les formes de travail à distance et de travail mobile dans le fonctionnement des entreprises ou administrations.
- Faire évoluer les espaces de travail : créer des espaces de travail décentralisés, bureaux temporaires...



Les freins et risques

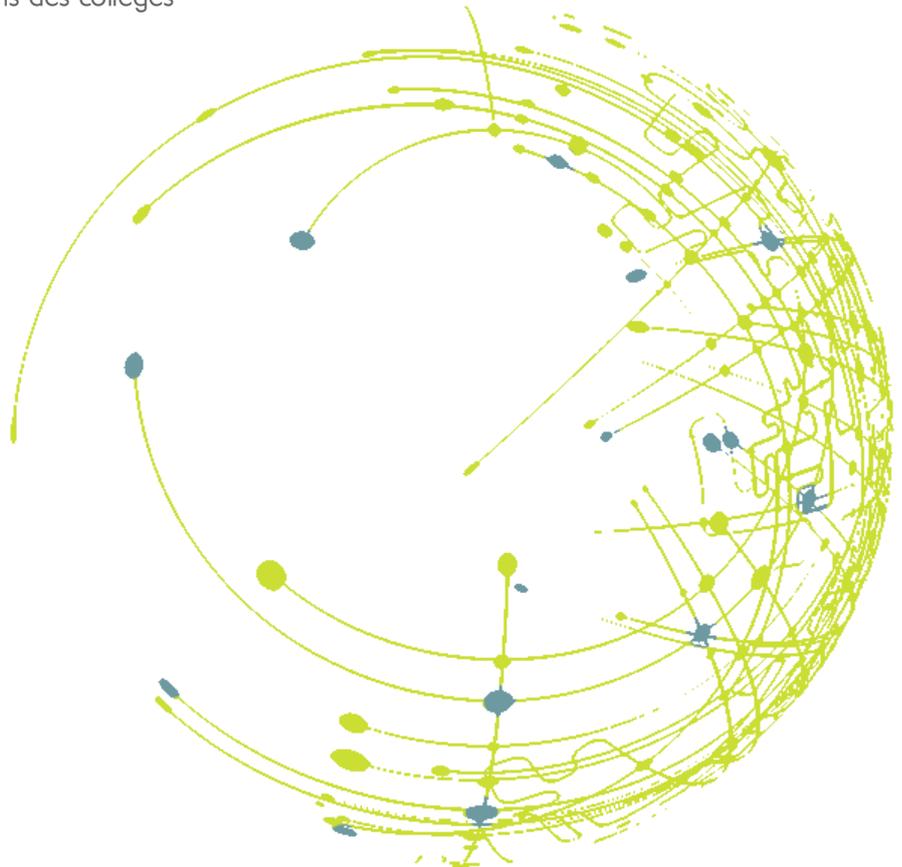
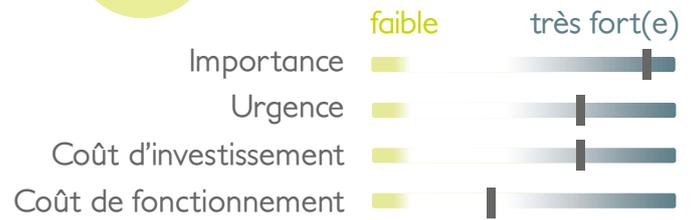
- Le manque d'anticipation.
- Les retards accumulés ; la fracture numérique existante.
- L'accaparement du sujet par quelques grands acteurs privés, avec des moyens bien supérieurs à ceux des acteurs publics, fermant la porte à des innovations utiles à tous : partage, entraide...
- La perte du lien social tissé dans les entreprises (identité collective, histoire, pratique, apprentissage réciproque).



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX	Leviers
Conseil régional	Impulsion ; financement Moyens des lycées
Opérateurs privés	Equipement
SECONDAIRES	Leviers
Entreprises	Formation Organisation
Education nationale	Facilités données aux enseignants
Enseignement supérieur	Organisation des enseignements
Conseils généraux	Moyens des collèges

ÉVALUATION





Développer la chimie verte

Pourquoi ?

La chimie a un rôle central dans nos modes de production industrielle ou agricole et un impact environnemental et sanitaire évident, mais mal connu et non maîtrisé (cf. indicateurs de développement durable).

L'objectif de la « chimie verte » est de prévoir et de contrôler le plus en amont possible les problèmes liés aux « process », aux produits et leurs conséquences sur l'environnement, la consommation et la santé. Cette prévention permet d'avoir à moins traiter en aval, donc de faire des économies importantes, alors que le traitement post-pollution est souvent long, très coûteux, voire impossible (sites « orphelins » en Bourgogne). Le développement d'une filière d'excellence de la chimie verte dans les industries bourguignonnes, existantes ou à venir, ouvre un fort potentiel d'innovations éco-industrielles.

Qu'est-ce que la chimie verte ?

La chimie verte, appelée aussi chimie durable ou chimie écologique consiste dans la mise en œuvre de principes pour réduire et éliminer l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement ou dangereux pour la santé, grâce à des procédés chimiques et des voies de synthèse « propres », c'est-à-dire respectueuses de l'environnement. Elle comprend l'utilisation des agro-ressources mais aussi l'optimisation des procédés (valorisation des déchets, économie d'atomes, d'énergie, de temps . . .).

Comment ? Propositions

Il s'agit de passer d'une chimie curative à une chimie prévenant les risques, innovante, intégrant dès l'amont la maîtrise de sa relation à l'environnement. En d'autres termes, l'objectif est de prévenir les dangers (toxicité, explosion, incendie) et de minimiser les pollutions et déchets futurs, dès la source.

PROPOSITIONS D'ACTIONS

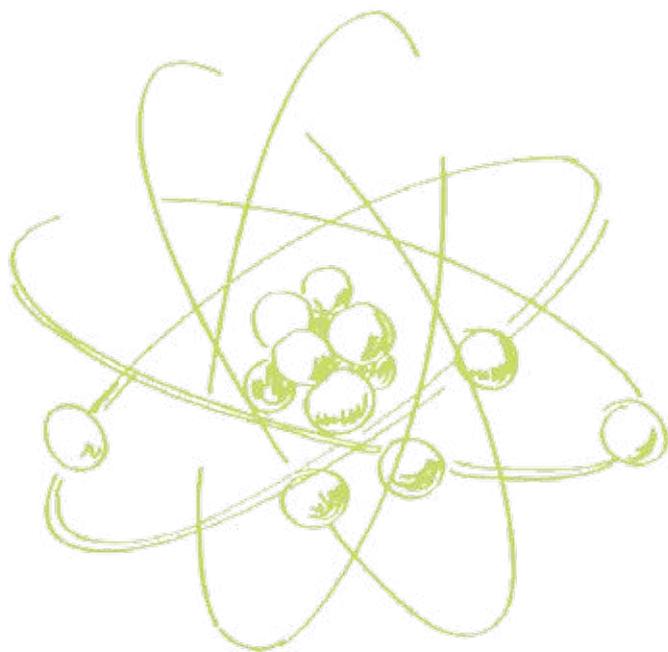
1. Identifier les acteurs-clefs bourguignons et les mettre en réseau (en s'appuyant par exemple sur le réseau PEXE) et créer une structure régionale pour le développement des éco-technologies.
2. Mettre en place un pôle conseil en technologies de prévention et de traitement des pollutions chimiques.
3. Affiner le recensement des sites pollués dans la région et mettre en place un plan sur 15 ans de dépollution de ces sites (industriels pour la plupart) ce qui permettrait le lancement d'une filière industrielle régionale.
4. Identifier, pour les réduire ou les éliminer, les substances dangereuses/toxiques (cf. REACH - programme européen) utilisées dans l'industrie chimique en Bourgogne.
5. Modifier les processus de fabrication des industries du plastique, de l'emballage, de la pharmacie... présentes sur le territoire bourguignon (par ex. abandonner progressivement l'utilisation des solvants) en s'appuyant sur la recherche.

1. Le PEXE, l'association des éco-entreprises de France, regroupe une quarantaine de réseaux (associations professionnelles, clusters, pôles de compétitivité) et représente près de 5 000 éco-entreprises en France, soit la moitié de la filière. Avec l'appui de ses membres, l'association des éco-entreprises de France s'est donné comme objectif de renforcer la performance économique des éco-entreprises et de créer une véritable filière d'excellence dans le domaine des éco-activités.

6. Développer et intégrer la chimie verte issue des productions agricoles : alternatives aux pesticides et OGM ; agro-matériaux (comme la Grappe Agro-Composites²), agro-énergie ; développement de la chimie végétale : céréales, oléagineux, plantes à fibres et colorants...

7. Appliquer progressivement l'éco-conditionnalité de la chimie verte aux commandes et aides publiques.

2. Voir <http://www.agrocomposites.fr/>



LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Fort potentiel d'emplois dans l'innovation.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Programme de R&D qui concerne l'Université de Bourgogne, l'INRA, le CNRS, le CEA, UB biomatériaux, la recherche privée.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Cette maîtrise amont de la chimie a un effet levier déterminant sur l'environnement, le cadre de vie et la santé. Il sensibilise et rassure la population.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Tous les citoyens sont concernés.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Toutes les activités, artisanales, industrielles, agricoles sont concernées.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Démarche unifiante et interactive par effet de proximité.

LA COHÉSION SOCIALE

L'accent mis sur l'agriculture et l'industrie renforce la cohésion urbain/rural.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

La sécurité chimique et industrielle peut devenir un des facteurs d'attractivité du territoire : un modèle du genre.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Une image de marque d'avant-garde.

Les conditions de réussite

- La mise en réseau de l'ensemble des compétences : de la recherche jusqu'au terrain.
- La responsabilisation de l'ensemble des acteurs qui produisent, distribuent, consomment les produits, biens et services (achats intelligents).
- La coopération avec le « couloir de la chimie » de Rhône-Alpes, le pôle Industries et agro-ressources en Champagne-Ardenne, VALBIOM en région Centre.

Les freins et risques

- Les intérêts contraires de certains groupes de pression industriels.
- La faiblesse de la recherche et de son transfert.

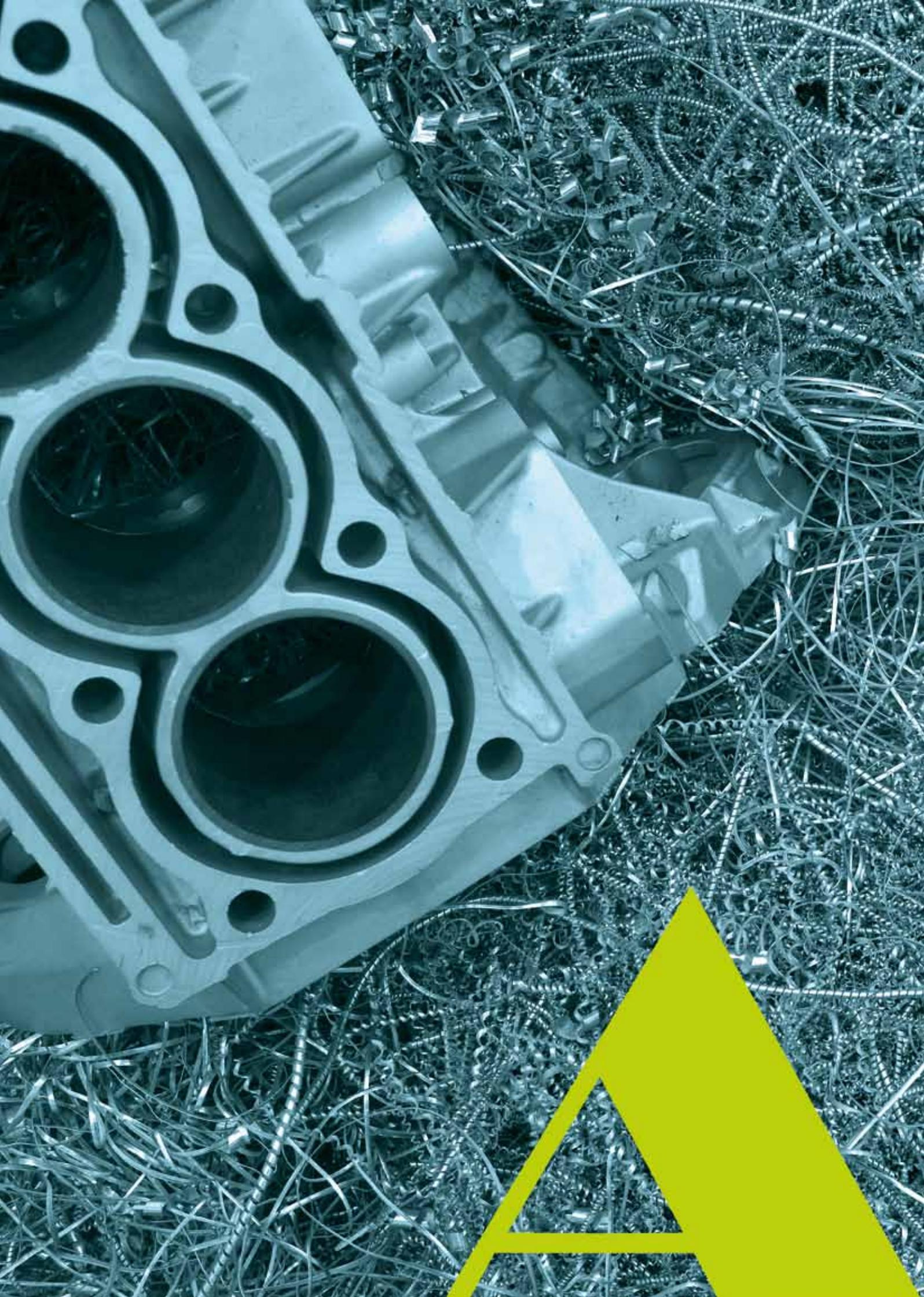
ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX	Leviers
Recherche : Université, INRA...	Recherche et transfert
Associations consommateurs et environnementales - Alterre	Pédagogie éducation grand public
Conseil régional ADEME	Impulsion Expertise, conseil
CCIR - PEXE	Animation, mise en réseau
SECONDAIRES	Leviers
Organismes consulaires	Soutien différencié, formation
CESER ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail), CARSAT	Réflexions, outils de dialogue dans l'entreprise







SEE



Produire et consommer en éco-intelligence



Le début de siècle est autant chargé de lourdes menaces que de riches promesses. La crise économique se développe. La crise environnementale se manifeste sous forme de perturbations climatiques et d'effondrement de la biodiversité. Jour après jour, des statistiques plus inquiétantes les unes que les autres nous alertent sur l'accélération du dérèglement climatique, la disparition d'espèces vivantes, le recul de la forêt sur la surface de la terre, l'évolution de l'homme et son rapport à la planète... dont la cause est essentiellement l'activité humaine.

Comme l'a dit Hubert REEVES : « nous détruisons aussi ce que nous ne connaissons pas ».

Ces différentes alertes remettent en cause le modèle d'organisation économique et sociale actuel. Pourtant, les sociétés humaines et l'économie vivent sur le même principe élémentaire : le vivant, c'est-à-dire la biodiversité.

Le vivant d'hier a fourni les énergies fossiles dont l'utilisation intensive et l'épuisement à venir posent des problèmes à l'humanité entière. C'est le vivant d'aujourd'hui qui permet de rester en vie et de subvenir à nos besoins en nourriture, médicaments, habillements. C'est le vivant de demain qui est en péril.

L'homme, doué de l'intelligence, peut et doit se sortir des périls qu'il engendre...

2030 : une première étape est franchie en Bourgogne !

La protection et la valorisation de la biodiversité en Bourgogne sont effectives. Agriculteurs, chefs d'entreprise, paysagistes, urbanistes, enseignants, chercheurs, associations, élus, citoyens sont tous acteurs de cette stratégie régionale.

Une gestion durable de la forêt, qu'elle soit du domaine privé ou public, est mise en

œuvre. Elle permet de maintenir sa fonction écologique par sa diversité biologique et sa capacité de régénération. Elle permet en même temps de mieux remplir ses fonctions économiques et sociales les plus pertinentes. Son bois est transformé de plus en plus sur place.

Exploitant toujours plus de la moitié de la surface du territoire bourguignon, l'agriculture s'est, en partie, réorientée vers le consommateur bourguignon, tout en maintenant ses capacités d'exportation. Elle est organisée autour d'une production locale labellisée promouvant qualité et respect de l'environnement. L'agriculture biologique représente plus de 20 % de la production. Des protocoles de culture stricts sont définis. Le maraîchage de proximité, les circuits courts producteur-consommateur sont en place.

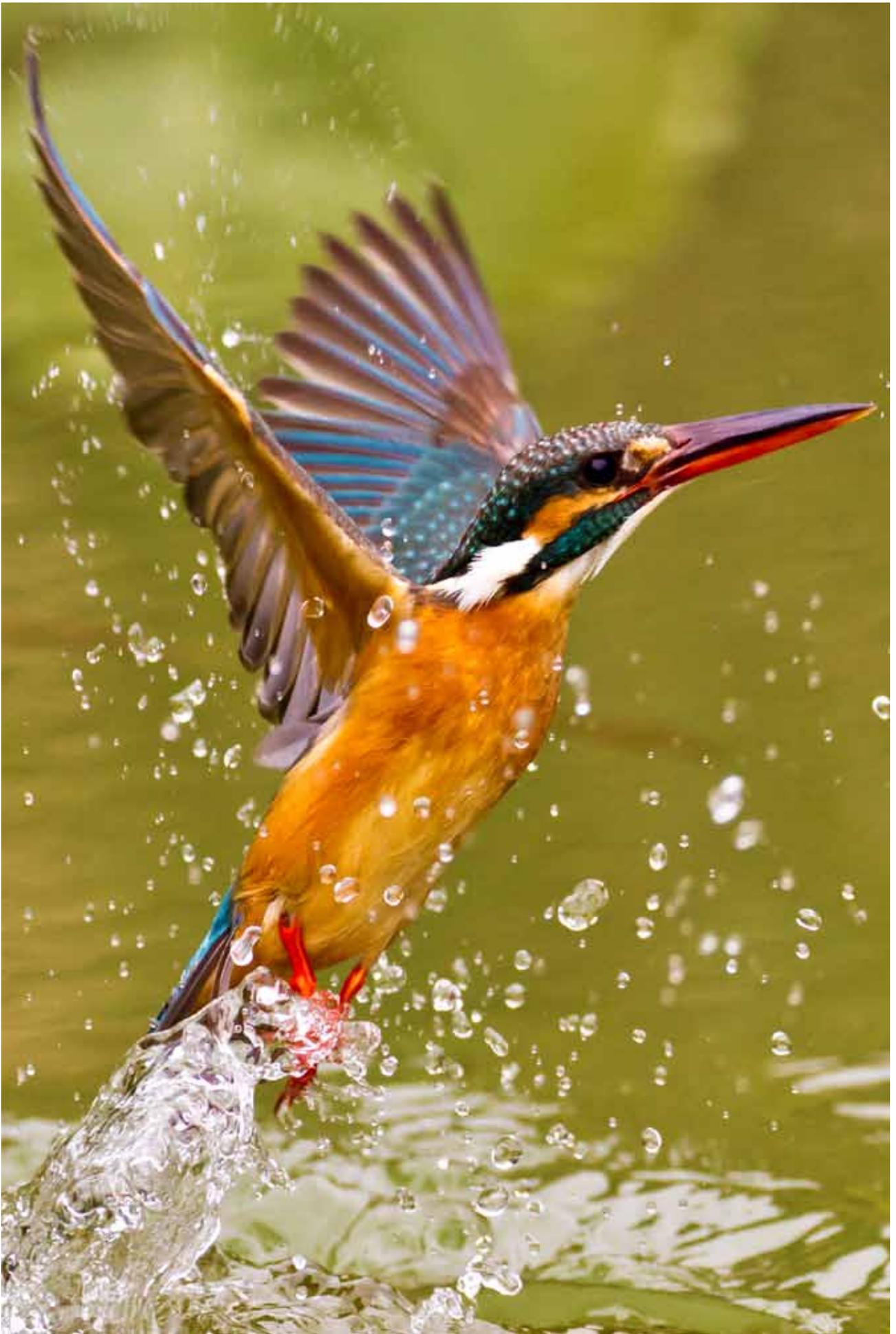
L'agro-écologie, associée à la recherche, a permis de dynamiser les sols. L'assiette quotidienne du bourguignon comporte maintenant une majorité d'aliments produits en Bourgogne, ayant un impact sanitaire positif important.

Les déplacements de biens et de personnes sont moins nombreux, reconsidérés et rationalisés. Les entreprises ont organisé leurs propres plans de déplacement de salariés et de marchandises. Les acteurs économiques et politiques ont défini un plan de mobilité régionale basé sur le transport mutualisé.

L'offre d'éco-tourisme permet de promouvoir un tourisme en accord avec le développement durable sur l'ensemble du territoire bourguignon.

Cinq actions-clés ont été mises en œuvre pour réaliser notre objectif « produire et consommer en éco-intelligence » :

1. Préserver la biodiversité : une initiative régionale ;
2. Gérer les forêts bourguignonnes dans la durée ;
3. Adapter l'agriculture bourguignonne aux enjeux et évolutions ;
4. Réduire le volume et optimiser la valorisation des déchets ;
5. Optimiser les mobilités et repenser les transports publics régionaux ;
6. Faire de l'éco-tourisme un support de développement durable.



Préserver la biodiversité

Pourquoi ?

FACE AU RENONCEMENT DE LA GOUVERNANCE MONDIALE...

Le sommet de RIO de 2012 a échoué, démontrant qu'il n'y avait pas grand-chose à attendre des Etats et des instances internationales, sidérés par la crise financière, pour enrayer la raréfaction des ressources, les changements climatiques et la dégradation de la biodiversité.

Contrairement à ce qui se dit, les politiques publiques mondiales, européennes, nationales et régionales, les décideurs économiques, n'ont pas réellement admis l'urgence d'une transition écologique.

Certes, la place occupée par l'environnement dans la société a changé ces dernières décennies. Mais on constate un essoufflement de la dynamique du Grenelle de l'environnement, la remise en cause d'engagements emblématiques pris à cette occasion et l'antagonisme avec nombre de politiques sectorielles.

UNE INITIATIVE RÉGIONALE S'IMPOSE

Protéger la biodiversité répond pourtant à une urgence écologique, économique et sociale.

La Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), adoptée par la France en 2004, a encouragé la mise en place de stratégies partagées au niveau régional. Cette volonté de territorialisation est réaffirmée dans la nouvelle SNB 2011/2020.

Pour mieux imaginer 2030, il va falloir anticiper les ruptures possibles, gérer les transitions et faciliter les choix nécessaires. La biodiversité est l'unique mémoire de l'évolution passée ; elle est aussi l'unique potentiel d'évolutions pour l'avenir. L'état des lieux en Bourgogne -un territoire vaste faiblement « anthropisé »- démontre pourtant que l'urgence de la transition écologique concerne

aussi notre région, préservée en apparence seulement.

Il est encore temps, en mobilisant les acteurs, la recherche et prospective, en modifiant la gouvernance, de permettre à la Bourgogne de préserver la biodiversité à son échelle de responsabilité.

DES MENACES BIEN IDENTIFIÉES

Parmi les écosystèmes les plus menacés en Bourgogne figurent les vallées alluviales, les zones humides (1/3 des prairies inondables ont disparu). C'est dans les espaces agricoles soumis à l'intensification, que la biodiversité a le plus régressé (espèces végétales, semences, sols, faune et avifaune). Les pesticides et substances médicamenteuses sont les dangers actuels. Le développement des infrastructures de transport, l'étalement urbain ont le plus contribué à la destruction, la fragmentation, l'altération des écosystèmes. Si la forêt (1/3 de la surface régionale) est encore relativement préservée, des objectifs de production industrielle surdimensionnés menacent la pérennité. L'apparition d'espèces invasives (facilitées par le climat) accentue les risques de déséquilibre des écosystèmes.

Ces menaces identifiées indiquent les domaines principaux sur lesquels il faut agir.

Comment ? Propositions

1. Gouvernance

- Réformer le fonctionnement des instances départementales et régionales (Comités de Bassin ; Commission départementale de la nature, des paysages et des sites ; Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques...) devenues des chambres

d'enregistrement du fait de la sous-représentation des acteurs de l'environnement.

- Un Comité régional de la biodiversité, alimenté par les avis du CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) définit les orientations dans le cadre d'une gouvernance collégiale.
- Organiser (Région, CESER) un Forum régional annuel des associations environnementales.
- Assurer la cohérence des politiques publiques territoriales avec le SRB (Schéma régional de la biodiversité) et le SRCAE (Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie).
- Intégrer une dimension interterritoriale, interrégionale, européenne dans la mise en œuvre des stratégies.
- Appliquer les droits environnementaux existants (directives européennes : Charte, Convention d'Aarhus...).

2. Education, connaissance et recherche

- Evaluer les enjeux agricoles de la biodiversité grâce à un Observatoire régional de la biodiversité communiquant avec les autres observatoires régionaux, nationaux ou européens¹.
- Etablir un diagnostic partagé préalable sur les principaux enjeux territoriaux de la biodiversité grâce à la réalisation d'un Atlas régional par recensement communal.
- Renforcer le Pôle bourguignon de recherche agronomique et développer ses spécificités (sur les espèces invasives, les sols, les problématiques émergentes, l'adaptation climatique...).

3. Investissement et fiscalité

- La Région, sur la base d'un audit et d'indicateurs, fait un état des mesures fiscales défavorables à la biodiversité : elle propose de nouveaux outils (art. 26 Grenelle 2) visant notamment à éliminer les incitations ayant des effets préjudiciables sur la conservation et l'utilisation pérenne de la diversité biologique.
- La Région propose ou soutient des projets susceptibles de bénéficier des financements du

1. La biodiversité est surveillée par 2 grands types d'outils : les observatoires et les inventaires, existant au plan mondial (UICN), européen (OEB), prévus en France par le Grenelle de l'environnement (Ecoscope, Fondation sur la recherche en biodiversité...) et en gestation pour la Bourgogne (Espaces naturels de Bourgogne, Bourgogne Nature, base Fauna...). L'objectif serait une mise en réseau synergique, en développant des inventaires et observatoires dans les départements et collectivités locales (rejoignant le Système d'information sur la nature et les paysages - SINP).

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Ce programme peut être porteur d'emplois nouveaux.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

La recherche est un vecteur de nouvelles technologies, en génie écologique, de transfert de connaissances vers des structures porteuses d'innovation.

Fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologiques (FIBRE).

- Créer un fonds d'investissement pour soutenir les entreprises innovantes impliquées dans la biodiversité

4. Agriculture

- Préserver les ressources génétiques régionales et réintroduire de la diversité chez les animaux d'élevage et les espèces végétales².
- Valoriser et conserver les collections (semences, vergers, vignes...) dans un Centre régional des ressources biologiques ou une Banque conservatoire, en réseau avec d'autres centres régionaux, les universités, les associations.
- Participer à un Réseau de mesure de la qualité des sols (RMQS), l'INRA Dijon étant en pointe.
- Soutenir les pratiques agricoles favorables à la biodiversité (associations variétales, semis directs sans labour, assolements, jachères fleuries...) ; obligation rémunérée pour les agriculteurs de consacrer 10 % de leurs terres à la préservation de haies, bocages, mares, et zones tampons.
- Développer et organiser la prise en compte des connaissances et des enjeux liés à la biodiversité dans toutes les formations.

2. Seulement 1 % des espèces végétales et 0,1 % des espèces animales sont utilisés dans l'agriculture.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La biodiversité améliore et embellit l'environnement et le cadre de vie.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L'accès à une nature préservée contribue à cet équilibre (urbain/rural).

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Toutes les activités liées à la préservation de la biodiversité (tourisme, loisirs, recherche, agriculture etc..) sont nombreuses et complémentaires.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

La préservation de la richesse de la biodiversité régionale

est indispensable à cet équilibre territorial.

LA COHÉSION SOCIALE

La biodiversité dépend des relations entre tous les êtres vivants et leurs milieux... Elle renforce les liens santé et environnement.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Le patrimoine naturel de la Bourgogne est un élément systémique fondamental (aussi important que le patrimoine culturel, architectural).

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

La biodiversité est une composante fondamentale de l'identité régionale.



Les conditions de réussite

- La coopération interrégionale et internationale notamment en matière de recherche agronomique.



Les freins et risques

- La méconnaissance du rôle et de l'utilité de la biodiversité dans le public et chez les décideurs politiques et économiques, en période de crise.
- La non-application des lois existantes et la non-opposabilité de la trame verte et bleue.
- Le manque d'infléchissement des politiques de recherche vers le climat et la biodiversité.
- La résistance et la difficulté d'adaptation de l'agriculture productiviste.
- Le désengagement des pouvoirs publics.
- L'érosion irréversible.
- Des évolutions inattendues du changement climatique.



ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional -
Etat - INRA

Leviers

Education et formation
(classes-nature, université,
entreprises)
Application des lois
Fiscalité adaptée (foncier,
urbanisme...)

Associations
et ONG
environnementales

Soutien aux acteurs de
mobilisation citoyenne
individuelle et collective
(APNE) / synergie des acteurs
Recherche

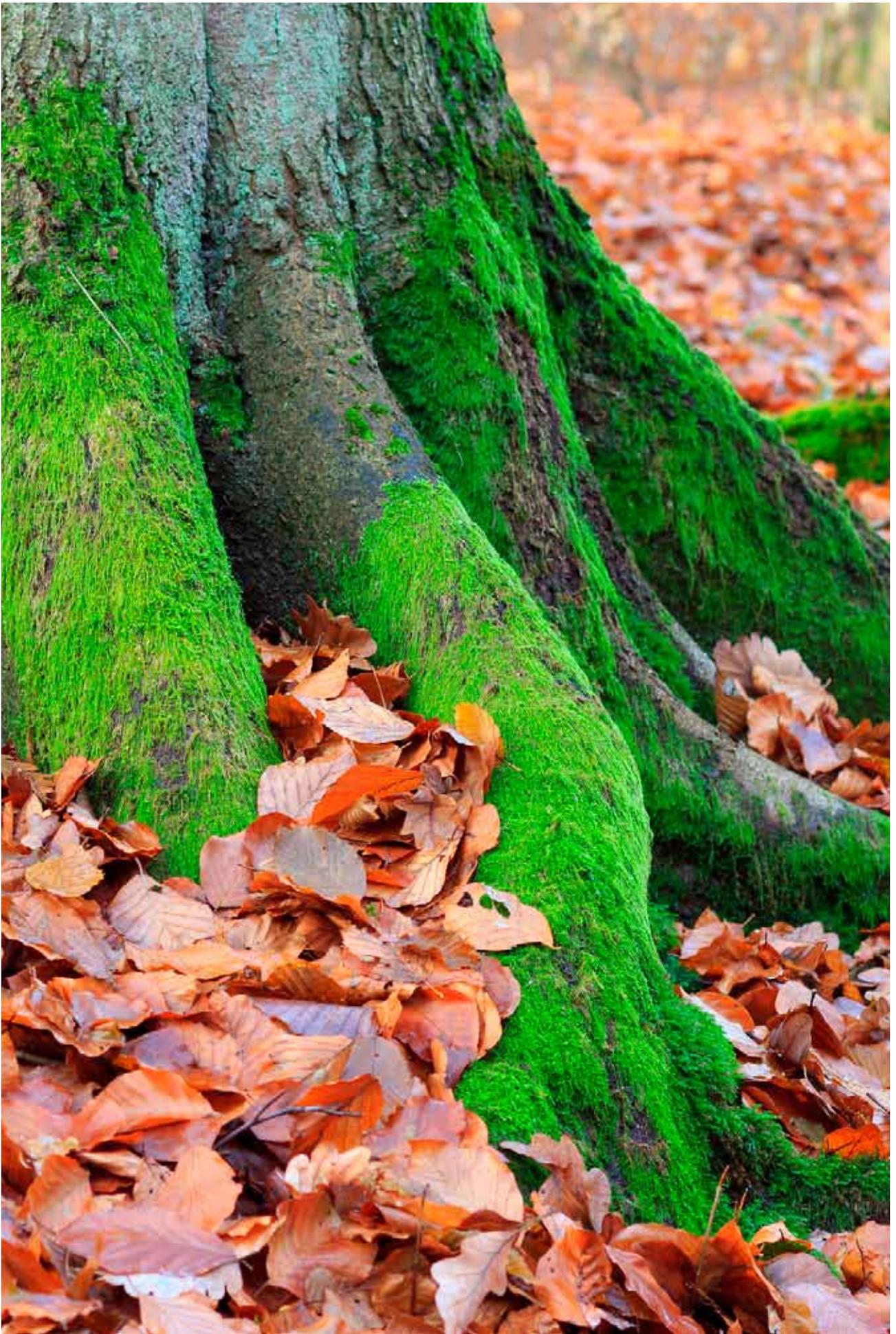
SECONDAIRES

Comité régional
Chambre
d'agriculture - BIVB
- CCIR
CESER

Leviers

Fonds d'investissement
écologiquement responsables
Vulgarisation des effets
positifs - économiques, sociaux,
écologiques - de la biodiversité
(services éco-systémiques)

Une action forte de la Région suppose un soutien de l'Etat.
- La Région assure la relance de la formation ; établit les indicateurs régionaux ; réalise un état des lieux et des bilans de suivi ; soutient le secteur associatif ; est exemplaire en matière de biodiversité ; intègre réellement la biodiversité aux critères de décision publique ; organise la gouvernance territoriale avec l'Etat et le CESER ; réajuste les CPER...
- L'Etat poursuit son engagement en contribuant à la mise en place d'une plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité (IPBES) et assure une coordination nationale et européenne (Comité interministériel).



Gérer les forêts bourguignonnes dans la durée

Pourquoi ?

LES FORÊTS BOURGUIGNONNES, UN ENJEU IMPORTANT

- Les forêts bourguignonnes couvrent une large partie de son territoire (34 % ; soit 1 million d'ha¹) et placent la région au 5^{ème} rang national.
- Elles ont donc un rôle fondamental dans la protection des sols, la rétention de l'eau et la régulation des pluies, comme réserve de biodiversité, et pour le stockage du carbone (70 T/ha).
- Le bois constitue une alternative durable, écologique, à d'autres matériaux (construction) et à d'autres sources de chauffage² ou d'énergie (biomasse).
- La forêt est à la fois un milieu naturel, un espace vécu, un lieu d'observations scientifiques, un enjeu économique et social, fonctions d'égale importance.
- Mais elle doit être bien gérée, sans prélever plus que l'accroissement biologique de la forêt, avec le souci du long terme.

DES MENACES PÈSENT SUR LES FORÊTS BOURGUIGNONNES

- En Bourgogne, les modes actuels de gestion de la forêt et de la filière bois sont non-durables. La biodiversité régresse, les sols s'appauvrissent, et les paysages sont de plus en plus dégradés.
- L'introduction massive de résineux (Morvan surtout) au détriment des feuillus aboutit à la modification des sols forestiers qui constituent le principal « puits de carbone » de la Bourgogne. Biodiversité et paysages régressent, menaçant le tourisme (22 000 emplois, dont 2 000 dans le Morvan).

1. Dont 667 330 ha de forêts privées très morcelées (147 000 propriétaires ont moins de 4 ha !); 240 040 ha de forêts communales et de collectivités; 101 440 ha de forêts domaniales.

2. 220 installations collectives de chauffage utilisant le bois sont déjà en service en Bourgogne.

- Il est de plus en plus évident que la législation actuelle n'est plus adaptée pour garantir une réelle conservation des milieux forestiers. L'absence de suivi scientifique et technique indépendant ne permet pas la connaissance indispensable des évolutions en cours (sols, impact climatique prévisible, ...).
- La filière-bois bourguignonne a perdu quelques 1 500 emplois entre 2003 et 2007 et en compte encore 15 000.
- Plusieurs grands projets industriels relatifs à la filière bois qui sont envisagés en Bourgogne, notamment dans le Morvan, font débat : pour certains leur stratégie menace la ressource forestière, la structuration économique territoriale en PME/PMI et l'emploi ; pour d'autres, au contraire, c'est une opportunité de création d'activité et d'emploi

Comment ? Propositions

Il s'agit pour tous les acteurs de réformer les pratiques existantes et d'innover pour transformer le rapport à la forêt.

1. En premier lieu, dans ce schéma, l'Etat met en place un nouveau cadre

- En préparant une nouvelle loi forestière matérialisant la conservation d'au moins 20 % de la production biologique annuelle et interdisant le prélèvement des « rémanents » au niveau de l'unité de gestion.
- En faisant respecter cette obligation dans les ORF (Orientations régionales forestières), les SRGS (Schémas régionaux de gestion sylvicole) et abaisser le seuil d'obligation à 10 ha.
- En créant un Fonds interrégional de soutien aux regroupements de gestion forestière, en proscrivant la gestion intensive et en intégrant la biodiversité.

- En donnant de nouvelles orientations en matière de certification aux organismes qui attribuent les labels tels que FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Promotion de la gestion durable de la forêt) pour promouvoir les méthodes douces de sylviculture.

2. De leur côté, les collectivités (Région, Départements, Communes) deviennent des facilitateurs de projets éco-compatibles

Elles s'engagent à ne pas investir sans garantie de durée, de viabilité économique et écologique démontrée, ni de concertation préalable et poursuivent les objectifs suivants :

- Mise progressive en réserve de 10 % de la forêt bourguignonne.
- Mise en œuvre d'une charte des territoires forestiers comportant un volet environnemental et paysager opposable.
- Amélioration de la formation aux nouveaux métiers du bois (ex : bois-construction).
- Guide du bois durable sur le site de la région.
- Plan d'action pour soutenir les entreprises de 1^{ère} transformation, les scieries locales et des entreprises de 2^{ème} transformation (bois de charpente, menuiserie, ébénisterie, tonnellerie).
- Soutien au projet de « Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne ».
- Soutien à l'agroforesterie : soutien en R&D, soutien fiscal et financier.
- Soutien et valorisation d'initiatives associatives de gestion soutenable (ex : le GFSFM - Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan).

3. Les pouvoirs publics conditionnent les aides financières à des critères écologiques

- Aides à la sylviculture progressives en fonction de critères environnementaux : futaie irrégulière, augmentation du capital sur pied, diversité des essences, abandon des pesticides.
- Subventions publiques limitées aux seules installations thermiques de moins de 12 Mw/h et uniquement pour des projets justifiant de ressources locales
- Accompagner préférentiellement la reconversion des sylvicultures ayant une exploitation intégrant l'environnement (biodiversité)

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Développement du pôle de recherche régionale. Développement et diversification de la formation. Maintien et revalorisation des emplois existants et développement des emplois du futur dans la filière.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Développement du pôle de recherche régionale. Développement et diversification de la formation (Lycée forestier de Velet à Etang-sur-Arroux).

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Les forêts bourguignonnes sont fondamentales à l'équilibre écologique systémique de la Région (eau, air, sols...).

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Les forêts sont un « bien commun » récréatif et facteurs de services sociaux accessibles à tous (ex : forêts périurbaines).

4. Enfin, les exploitants et les industriels s'engagent à :

- Gérer ce patrimoine sans hypothéquer son avenir, avec des peuplements mélangés, en âge et en essences locales
- Valoriser la filière bois grâce au bois d'œuvre .
- Diriger l'exploitation actuelle vers une éco-activité diversifiée et mieux répartie sur le territoire.
- Utiliser des engins mécaniques non destructeurs, en pratiquant, par exemple, le débardage avec chevaux ou mieux encore par câble (tirage par chemin forestier ou câbles aériens).
- Rapprocher les lieux d'exploitation et de production des lieux de consommation dans le cadre d'une économie circulaire.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

L'intérêt global de la société reste la production de bois d'œuvre, plus que de bois d'industrie ou de feu : meilleur rapport volume/emploi généré, bilan écologique plus favorable.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

La relocalisation des activités forestières industrielles et artisanales conforte le développement de circuits courts et rapproche les lieux de production des lieux de consommation.

LA COHÉSION SOCIALE

Les services gratuits rendus par la forêt contribuent à la cohésion sociale : affouage¹, espaces récréatifs...

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Le patrimoine forêt est un gage important de l'attractivité de la région (tourisme, randonnée, paysages).

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Des floteurs du Morvan à la tonnellerie en passant par les voûtes romanes ... « Avec sa forêt, la Bourgogne ne manque pas de charme ».

1. Droit qu'ont les habitants d'une commune de pratiquer certaines coupes de bois sur les biens communaux ; la part de chacun.

ÉVALUATION



Les conditions de réussite

- Une prise de conscience des citoyens : petits propriétaires (majoritaires) et usagers.



Les freins et risques

- L'émiettement foncier.
- Le manque d'aides financières et techniques à la gestion soutenable par les petits propriétaires.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional
ONF
CRPF
APROVALBOIS
PARC DU MORVAN
(pas opposable)
Conseil régional
(cohérence territoriale)
FEADER
Les DDTE
Associations

Leviers

Politique régionale, cohérence territoriale
Subventions
Développement de la Recherche
Organisme de surveillance pluridisciplinaire des sols forestiers
Recherche impacts climatiques
Recherche indicateurs d'évolution
Valorisation sociale, touristique et paysagère
Connaissance pédagogique (Alterre), promotion touristique

SECONDAIRES

Communes forestières
Conservatoire régional des espaces naturels
Lycée du Velet
Info Energie / ADEME
ONCFS

Leviers

Nouvelle gouvernance:
Un forum régional bi-annuel sur la forêt
Favoriser l'émergence de projets locaux
Intégrer la société civile aux décisions (agrément PSG, Coderst)

La Région doit être le chef d'orchestre



Adapter l'agriculture bourguignonne aux enjeux et évolutions

Pourquoi ?

L'agriculture n'est pas seulement un moyen de produire des aliments. Par son occupation et sa gestion de l'espace, son impact sur des ressources comme l'eau, l'air, les sols, la biodiversité, la santé, la production/stockage de CO²..., elle concerne tous les citoyens.

L'agriculture est à la croisée de plusieurs problématiques : celle du climat, celle de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, celle de la santé. L'agriculture bourguignonne a connu ces dernières décennies des changements profonds, conduisant à des modes de production, de transformation, de distribution, que l'on peut qualifier d'industriels, qui ne correspondent pas aux attentes et besoins d'une partie croissante des consommateurs comme des agriculteurs, quant à la qualité de l'alimentation et de l'eau, à l'authenticité des produits. Parallèlement, l'élevage bovin¹ est devenu intensif et va à l'encontre des préoccupations environnementales.

Ce mode de production trop intensif a certainement atteint ses limites ne le rendant pas soutenable à brève échéance, car détruisant ou menaçant les ressources et moyens qui lui sont indispensables :

- diminution du nombre de paysans,
- déprise des terres agricoles, disparition des bocages, atteinte aux paysages,

1. C'est l'activité qui concerne le plus d'agriculteurs en Bourgogne (le 2^e cheptel de France). Le secteur de l'élevage est responsable de la moitié des émissions de GES de l'agriculture. Le mode d'alimentation des animaux rend cette filière dépendante vis-à-vis d'importations de protéines végétales (70 %), ainsi que l'introduction massive d'OGM). Il privilégie « céréalisation industrielle » au détriment des prairies extensives.

- pollution croissante de l'eau, des sols, contribution à la pollution de l'air.

Corollairement, l'agriculture subit des évolutions néfastes de l'aménagement du territoire ou, plutôt, de son non-aménagement : spéculation foncière, artificialisation et/ou disparition accélérée des surfaces cultivables, étalement urbain...

A l'inverse, le respect de la nature rend des services gratuits à la production agricole : pollinisation, épuration de l'eau, enrichissement des sols... La Bourgogne possède encore un « capital naturel » suffisant pour l'avenir d'une agriculture soutenable.

Il faut aider l'ensemble des agriculteurs à faire la transition progressive vers l'agro-écologie, en respectant les capacités de chacun et les spécificités des territoires.

Cette agro-écologie est une agriculture :

- diversifiée et de proximité, faisant vivre les territoires,
- respectant mieux la nature et moins dépendante de la chimie et des importations,
- fournissant une alimentation de qualité,
- assurant un revenu digne aux agriculteurs.

Comment ? Propositions

Dans une région à l'identité encore fortement rurale, la cohabitation d'une éco-agriculture « paysanne » et des circuits courts, et d'une agriculture plus industrielle est possible à condition :

- que cette dernière admette que l'environnement est un enjeu prioritaire ;
- qu'elle utilise la recherche et l'agronomie pour reconquérir la fertilité des sols et la biodiversité ;

- qu'elle réponde aux aspirations des consommateurs tout en permettant aux agriculteurs de vivre décemment.

Nous proposons cinq objectifs qui pourraient être retenus dans le cadre du PRAD² (Plan régional d'agriculture durable) actuellement en cours d'élaboration³.

1. Convertir 20 % de la surface agricole (SAU) en agriculture biologique d'ici 2020

- en développant le maraîchage péri-urbain ;
- en organisant des circuits courts ;
- en accompagnant la reconversion ou l'installation de jeunes agriculteurs par des formations et des aides financières.

2. Réduire de 50 % les pesticides d'ici 2018 (Plan ECOPHYTO – Grenelle)

- en organisant le plan au niveau régional et sa déclinaison par filières (viticulture, grandes cultures) et en communiquant sur ses résultats;
- en innovant dans la conception et la mise au point des itinéraires techniques et systèmes économes en pesticides et/ou alternatifs ;
- en mettant en place un plan de prévention des risques sanitaires des utilisateurs et de surveillance épidémiologique du territoire, et en commençant par interdire les pesticides les plus toxiques (responsabilité de l'AFSS⁴).

3. Orienter l'utilisation des aides de la PAC, vers une agriculture et un élevage soutenable, liée aux territoires

Dans le cadre de cette nouvelle PAC, le soutien aux revenus des agriculteurs/éleveurs serait complété par un subside « environnemental » reflétant les services rendus : gestion durable des ressources naturelles, soutien à la biodiversité, maintien des prairies, des haies, variété des semences, restauration de la diversité des races locales, autonomie énergétique des fermes, réduction des intrants, techniques d'agro-écologie

2. Le PRAD, institué par la Loi de modernisation de l'agriculture (LMA), a vocation à être à la fois un document de référence et de dialogue. Il doit fixer les grandes orientations des politiques agricoles, agro-industrielles de l'Etat dans les Régions, tenant compte des spécificités des territoires, des enjeux économiques, écologiques et sociaux.

3. Les travaux d'élaboration du PRAD ont été lancés par le Préfet de Région Bourgogne, le 15 mars 2012, en COREAMR plénière ; à la date du 24/05/2103, le PRAD était en phase de consultation du public. A cette même date, 13 PRAD étaient signés au plan national sur les 26 régions (métropolitaines et outre-mer).

4. Association française de sécurité sanitaire.

innovantes.

4. Alimenter la restauration collective en produits bio et issus de circuits courts/de proximité d'ici 10 ans.

5. Développer l'économie circulaire

L'objectif est de localiser les plus-values de première et seconde transformations des produits de l'agriculture ou de l'élevage sur le territoire bourguignon, ainsi que celles issues en aval de l'utilisation des déchets, plutôt que de les laisser à d'autres régions ou pays. Nos matières premières doivent pouvoir être transformées sur place. Cela va de pair avec le développement de la chimie verte, des bio-matériaux et des énergies locales.

6. Renforcer le pôle régional de recherche agronomique en l'orientant vers les domaines suivants : climat, sols, économies d'eau, impact économique des dégradations...

INFOS

La future PAC s'élabore actuellement et la Commission européenne a défini 3 objectifs principaux :

- garantir une gestion durable des ressources naturelles et des changements climatiques ;
- produire une alimentation préservant la santé ;
- préserver l'équilibre territorial et la diversité des zones rurales.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Des milliers d'emplois possibles par une meilleure occupation de l'espace, la diversification, l'autonomisation.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

Une sollicitation importante de la recherche, un plan ambitieux de formations adaptées.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Un nouveau contrat pour l'environnement.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Accès progressif du plus grand nombre à la bio et une alimentation de qualité.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Amélioré par une renaissance de l'agriculture.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Préservé (urbain/rural).

LA COHÉSION SOCIALE

L'agriculture de proximité développe les liens entre producteurs et consommateurs.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Renforcée : tourisme, gastronomie et terroir.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Améliorée (région sans OGM, sans pesticide...) si communication ad-hoc.



Les conditions de réussite

- Le poids de la demande sociale.
- Les évolutions de la PAC.
- La détermination de l'ensemble des acteurs.



Les freins et risques

- Spéculation sur le foncier.
- Forte dépendance de la PAC.
- Manque de paysans et de capitaux pour investissements.
- Le poids des lobbies agricoles.
- L'artificialisation de la terre par l'urbanisation.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

L'Europe via la PAC

Associations de consommateurs et de protection de la nature

SAFER – CDOA - DRAAF

Chambres d'agriculture

DDT

Recherche agronomique et enseignement agricole

SECONDAIRES

ARS - CROS - MSA - ONEMA

EPTB Saône & Doubs - Agences de l'eau - SEDARB

Leviers

Fiscalité pour réorienter les aides et soutenir l'installation et la reprise des terres agricoles

Application du principe pollueur/payeur
Soutien aux AMAP (mise à disposition de locaux)

Mise en place d'un chef de projet régional et d'un animateur ECOPHYTO indépendant

Maîtrise foncière via les SCOT et PLU renforcés

Système de formation à l'agriculture bio plus conséquent

Leviers

Faire respecter les lois existantes

Application du principe pollueur/payeur

Ceintures nourricières autour des villes



ÉVALUATION





Réduire le volume et optimiser la valorisation des déchets

Pourquoi ?

Au niveau mondial, plus de 90 % des ressources extraites de la planète deviennent des déchets en moins de 6 semaines et servent à fabriquer des produits utilisés une seule fois. Le volume mondial des déchets urbains risque d'augmenter de 70 % d'ici 2025. Nous jetons, en France, deux fois plus de déchets qu'il y a 50 ans.

En Bourgogne¹, en un an :

→ 832 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés sont produites,

- 20 % sont incinérées
- 47 % sont enfouies
- 20 % sont recyclées
- 13 % sont compostées

→ 20 000 tonnes de boues sont issues des stations d'épuration,

- 91 % sont valorisées
- 5 % sont enfouies
- 3 % sont incinérées

→ 74 000 tonnes de déblais et gravats sont collectés dans les déchèteries,

- 15 % sont recyclées
- 85 % sont stockées

Ces quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur de la tâche. Il faut y ajouter le flux des déchets industriels, hospitaliers, des encombrants ainsi que le gaspillage alimentaire² tant au niveau de la distribution (périmés) que de la restauration collective ou individuelle.

1. Statistique bourguignonne déchets en 2006 (source ADEME).

2. Les Français jettent 180 kg/an/habitant, soit 480 euros/an/habitant, dont 65 % sont évitables.

Comment ? Propositions

Deux objectifs globaux pourraient être fixés pour 2030 :

- réduire le volume global des déchets de moitié,
- supprimer l'incinération et l'enfouissement des déchets ménagers et assimilés.

Nos propositions s'inscrivent dans trois directions :

1. Réduire les déchets à la source

- **Développer l'éco-conception des produits** sur le sol bourguignon en intégrant, dès la conception et dans les processus de fabrication, l'ensemble des impacts sur l'environnement.

Cette éco-conception concerne le choix des matériaux, les méthodes de production, les modes d'utilisation, la recyclabilité des produits en fin de vie. Elle englobe également la lutte contre l'obsolescence programmée des produits industriels. Il s'agit d'instaurer une démarche préventive, fondée sur l'analyse du cycle de vie des produits. Ceci est à mettre en place par toute entreprise quel que soit son secteur d'activité (dans l'ordre : prévention, réemploi, recyclage).

- **Réduire le volume des « inutiles »** dès la production ou au niveau de la distribution : réduction des emballages par exemple ou adoption d'emballages écologiques ; réduction des catalogues et publicités papier (ce qui peut être complété par des actions des consommateurs). Mesures qu'il faut encourager par des moyens appropriés.

2. Valoriser les déchets

- **Développer le tri sélectif** dans les entreprises comme dans les ménages.
- **Développer le recyclage, la réparation et le**

réemploi en particulier pour les « encombrants ». Il s'agit de « donner une seconde vie aux objets » ou « transformer pour moins jeter »³. Cela passe par la création ou la consolidation des filières de valorisation notamment pour les déchets du bâtiment, de l'informatique, de l'imprimerie et des garages. Il s'agit de développer ce qu'on appelle « l'économie circulaire (cf encadré ci-contre) ».

- **Utiliser, chaque fois que possible, les traitements ou prétraitements par des procédés naturels ou biologiques :** par ex. des matières de vidange par des plantes aquatiques ; prétraitement mécano-biologique ; compostage des bioproduits...
- **Produire de l'énergie à partir de la méthanisation** d'effluents d'élevage ainsi que des graisses de restauration et des déchets verts.

3. Responsabiliser les acteurs

Tout ce qui précède ne se décrète pas. Et rien ne se fera sans une participation active des acteurs : ménages, entreprises, syndicats mixtes de collecte et traitement des déchets, ADEME, Conseil régional.

- **Il s'agit d'abord de faire connaître et échanger les bonnes pratiques :** « Chaque acteur a quelque chose à apprendre des autres et à montrer aux autres ».
- Ensuite, la bonne volonté ne suffisant pas, il faut **développer l'ingénierie de conseil** en la matière pour porter une assistance à ceux qui veulent développer des projets d'économie ou de valorisation.
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire⁴ dans les lycées, collèges et la restauration collective d'entreprise :** 2014 sera l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **Enfin des mesures financières incitatives** peuvent être les bienvenues.

3. Voir : http://www.bourgogne.ademe.fr/sites/default/files/files/M%C3%A9diath%C3%A8que/Publications/D%C3%A9chets/Dechets_TableRonde2.pdf

4. Veille au Grain/ADEME « Etude des leviers d'actions pour réduire le gaspillage alimentaire » - 2012. Voir : www.veilleaugrain.org

L'économie circulaire

Elle se caractérise par 2 boucles principales, distinctes et complémentaires :

- une boucle concernant les produits pour des activités de location, réemploi, réparation, re-fabrication, activités permettant de prolonger la durée de vie des produits et réduire leur obsolescence (programmée ou non) ;
- une boucle concernant la fin de vie de ces produits, c'est-à-dire de leurs déchets, pour des opérations de récupération, revalorisation des matériaux.

Elle fait évoluer notre modèle économique de production vers une économie plus sobre en ressources et énergie. Elle permet de développer des filières industrielles territorialisées : le réemploi des produits, le recyclage et la valorisation.



Les conditions de réussite

- La concertation avec les industriels et la grande distribution.
- La mobilisation de la population bourguignonne sur les bénéfices de la prévention du gaspillage, du recyclage et de la réutilisation, ce qui commence par l'éducation à l'environnement (et au goût) dès l'école, pour faire évoluer les comportements.



Les freins et risques

- Les moyens dédiés pour les petites entreprises restent insuffisants.
- Le manque de cohérence des organisations, filières, procédés et équipements relatifs aux déchets au plan territorial (différence urbain/rural notamment).

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

L'optimisation des filières crée rapidement des centaines d'emplois territorialisés.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

INRA, écoles d'ingénieurs, ADEME, CNRS, CR, CG, Université de Bourgogne (maison des sciences humaines, Institut Guyot), communautés de communes, opérateurs privés peuvent être mobilisés pour la R&D.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La diminution des décharges et du stockage de déchets a un impact environnemental fort.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Tous les Bourguignons se sentiront concernés pour des raisons différentes : chaque geste compte et valorise l'action collective.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

L'optimisation de la gestion des déchets par filière améliore le développement des activités économiques.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Des services publics de gestion des déchets mieux répartis renforcent l'équilibre des territoires.

LA COHÉSION SOCIALE

L'effort collectif de changements de comportement renforce les liens sociaux et la cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Elle est notoirement améliorée par une action visible, aux impacts locaux directs.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Une Bourgogne propre « pionnière », exemplaire dans l'innovation.

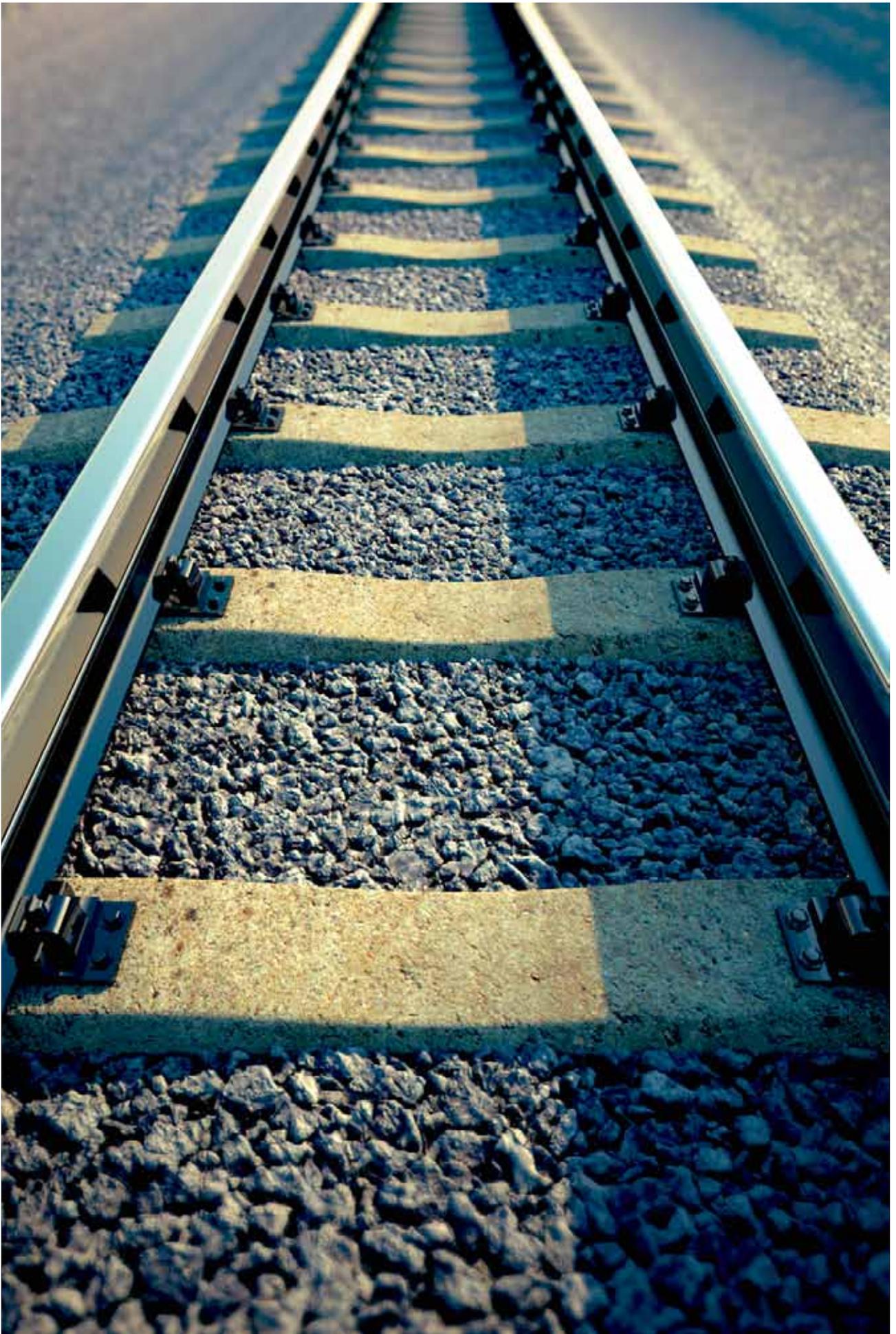


LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX	Leviers
Observatoire/agence régionale des déchets comprenant : Conseil régional ; Conseils généraux ; ADEME	Pilotage
Conseil régional (Commission DD)	Incitatifs et réglementaires : éco-conditionnalité des aides. Information et pédagogie
ADEME, ALTERRE EPCI, SYCTOM	Conseils ciblés, mise en réseau et organisation des filières
Acteurs filières recyclage, associations consommateurs	Mise en œuvre d'une économie du partage et de la réutilisation
SECONDAIRES	Leviers
Etat	Législation incitative et réglementaire
CG	Suivi des plans départementaux
DREAL, DIRECCTE, DRAAF	Surveillance déchets industriels spéciaux ; Plan régional d'aide alimentaire
VITAGORA, agences de développement, Chambre des métiers, CCI	Evaluation, suivi, transparence Connaissance et formation ; Conseils & aides spécifiques (artisanat, TPI...)

ÉVALUATION





Optimiser les mobilités et repenser les transports publics régionaux

Pourquoi ?

L'ÉTAT DES LIEUX

La Bourgogne est l'une des régions françaises les plus largement dotées en infrastructures de transport, bien qu'il y subsiste des fractures territoriales (Est/Ouest, Bresse).

Elle occupe une position centrale par rapport aux grands pôles voisins (Paris, Lyon) et Est-européens. Mais ces infrastructures ont une empreinte sur les milieux naturels, fragmentent l'espace et réduisent les terres agricoles ; l'usage majoritaire de l'automobile ou du camion gaspille l'énergie et augmente les gaz à effet de serre (GES). En 2030, baisser les consommations d'énergie et les émissions de GES est enfin reconnu comme une nécessité absolue et une urgence à laquelle la Bourgogne participe depuis 15 ans.

L'emploi et le dynamisme économique et industriel nécessitent des mobilités repensées, adaptées à ces objectifs. Il faut rationaliser et optimiser les mobilités existantes dans l'urbanisme (schémas de mobilité durable dans les SCOT) et l'organisation des lieux d'emploi/lieux de résidence.

S'AFFRANCHIR DES MYTHES

Le développement d'infrastructures nouvelles repose sur le postulat qu'elles suscitent une attractivité des territoires en matière d'activité économique. On sait maintenant que cela induit aussi une concurrence des territoires entre eux, contraire à l'esprit de coopération et de cohérence présidant au scénario, et aux économies indispensables.

Un autre postulat est que l'extension sans limite de ces infrastructures de transports (autoroutes, LGV, aéroports, ports fluviaux...) facilite les

déplacements, dope l'économie et l'emploi, le tourisme... En fait, il n'y a plus aujourd'hui de relation automatique. Outre leur coût pesant sur d'autres investissements plus utiles et urgents (dans le ferroviaire essentiellement), ces « grands équipements » renforcent une métropolisation (Dijon, Val de Saône...) nuisant à un développement équilibré urbain/rural.

Comment ? Propositions

La Bourgogne choisit de devenir un espace de vie attractif et dynamique plutôt qu'un carrefour, en tenant compte des impératifs sociaux et écologiques. A des grands projets dispendieux et inutiles, la Bourgogne préfère investir dans l'optimisation de l'existant.

En maîtrisant l'étalement urbain et en donnant la priorité aux transports publics, la Bourgogne veut modifier progressivement les comportements de mobilité pour économiser l'énergie et préserver le climat. En 2030, il sera possible d'aller partout en Bourgogne en utilisant des transports publics ou partagés.

LES GRANDS PRINCIPES D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DES MOBILITÉS ET DES TRANSPORTS

- Optimiser le système de transports existant afin de limiter la création de nouvelles infrastructures et prendre en compte les besoins du fret.
- Améliorer les performances dans la desserte des populations et des activités pour assurer un développement équilibré et équitable des territoires.
- Améliorer la performance énergétique et limiter la dépendance aux hydrocarbures.

- Réduire l'empreinte négative environnementale, sanitaire, sociale (pollutions, bruit, GES).

CHOISIR DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE SOUTENABLES

- Améliorer et donner de la continuité à la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique qui permet une ouverture sur la façade atlantique (Nantes), améliore les liaisons Est/ouest déficitaires, permet d'optimiser le hub multimodal de Pagny (Technoport) ; et faire l'économie des liaisons fluviales à très grand gabarit.
- Optimiser l'utilisation de la ligne de la Bresse (fret et voyageurs) : ouverture sur Lyon, Genève, connexion sur l'Est ; et faire l'économie de la branche Sud de la LGV Rhin-Rhône.

NOS PROPOSITIONS DÉTAILLÉES

1. Baisser de plus de 20 % la consommation d'énergie fossile dans les transports :

- Informer, former et encourager les conduites économes (vitesse, style de conduite...). Y associer les auto-écoles et tout le système de formation.
- Organiser le covoiturage sur tout le territoire : information numérique ; lieux fixés et repérés par des panneaux spécifiques sur chaque parcours ; extension de Mobigo.
- Promouvoir le concept d'auto-partage, basé sur des parkings de délestage.
- Complémentairement, développer le transport à la demande (non-conducteurs et handicapés).
- Développer les systèmes d'information permettant de réguler la circulation automobile.
- Associer les centres de formation à l'automobile à ces objectifs par des « challenges » et des « labels de reconnaissance ».

2. Développer une mobilité « soutenable »

- Equiper toutes les administrations de véhicules « économes » : vélo sur les courtes distances, véhicules électriques sur les distances moyennes.
- Mettre à disposition par les Communautés de Communes, dans chaque canton, des prêts de véhicules économes.
- Réhabiliter les véhicules hippomobiles pour les livraisons, de courte distance et l'entretien des voiries.
- Mettre à disposition des structures aidant les jeunes à s'insérer dans un premier emploi, des véhicules légers et économes.

- Mettre en place des crédits régionaux spécifiques pour l'achat de véhicules économes.
- Dans l'entretien des routes, donner la priorité aux routes nationales ou départementales, de préférence aux 4 voies, qui génèrent davantage de poids lourds (44T).

3. Développer régionalement la recherche sur les modes de transport économes

- Aider la recherche universitaire et la recherche privée (ex : pôle de Magny-Cours).
- Développer les recherches sur les énergies alternatives et leur utilisation dans le cadre de la mobilité.
- Mettre en place des « essais » avant de développer toute la structure (ex : Bourgogne mobilité électrique).
- Elaborer des modèles économiques alternatifs aux modèles dominants qui peuvent décloisonner la réflexion.

4. Développer tous les modes de transport publics

- Moderniser le réseau régional TER et renouveler son matériel.
- Réouverture, si nécessaire, de lignes et de gares pour la desserte de territoires à faible densité.
- Développer les dessertes périurbaines en tram-train (Chalon, Nevers...).
- Inciter à l'usage par des prix attractifs, une formation et information précoces : villes au transport gratuit ; tous les trajets TER à prix réduit.
- Moduler les cadences et la composition des transports en fonction des besoins et moyens majoritaires réels des populations (étudiants...).
- Connecter transport public et transport individuel : du vélo à la voiture.
- Associer les grandes entreprises -puis les PME/PMI- à l'effort pédagogique et financier.

5. Favoriser les circuits courts de production et distribution

- Sortir de la logique actuelle en incitant à une consommation localement produite.
- Labelliser ces productions.
- Développer les marchés ambulants dans chaque canton.
- Aider les producteurs respectueux de ces circuits courts.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

De nouveaux emplois « verts » dans la recherche, l'agriculture, les services informatiques, l'automobile propre, mieux distribués sur les territoires.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION,

L'insertion de principes « durables » dans la formation et la recherche économique et technologique stimule l'innovation. L'apport du numérique à l'éco mobilité.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'aménagement soutenable du territoire préserve la nature, abaisse l'impact sur le réchauffement, réduit les nuisances sonores et améliore la santé.

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Avec les aides à la mobilité, l'insertion des jeunes est facilitée. La déconcentration des installations industrielles rapproche les Bourguignons de leur travail (économies). Pour des raisons de mobilité gratuite, les étudiants optent pour la Bourgogne.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

La Bourgogne diminue ses coûts d'approvisionnement avec les circuits courts. Elle réduit les inégalités d'accès aux services et sécurise les routes.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

La Bourgogne privilégie des petits et moyens projets de mobilité utiles, à échelle humaine, proches des usagers et de leurs moyens.

LA COHÉSION SOCIALE

La circulation favorisée pour toutes les catégories sociales renforce la cohésion sociale en diminuant les coûts pour le budget des ménages.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

La Bourgogne crée un modèle attractif pour le tourisme éco-responsable, renforçant l'image de « bien vivre ».

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

Un éco développement favorable aux habitants modifie positivement l'image et l'identité de la Bourgogne.



Les conditions de réussite

- Une volonté politique forte pour changer les comportements.
- Une coopération avec les régions voisines.



Les freins et risques

- La résistance au changement.



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional et autres collectivités territoriales

Leviers

SRIT et son inscription dans les SCOT
Eco-conditionnalité des aides et subventions

SECONDAIRES

Chaque citoyen/usager

ADEME, CERTU

Leviers

Comportement
Information, formation et évaluation

Le Conseil régional, doté de compétences en transports et Aménagement du territoire renforcées (Autorités organisatrices de transports) est clairement le leader de cette politique. A l'image des comités de ligne de la SNCF (en les améliorant...), la Région consulte régulièrement les usagers (route, rail, fluvial...) et convoque chaque année un Conseil régional des transports et de l'aménagement du territoire (auquel participe le CESER) pour faire les bilans, fixer les grandes orientations.



ÉVALUATION



En choisissant l'optimisation de l'existant, c'est-à-dire en abandonnant les « grands projets trop coûteux » -POCL, LGV RR branche Ouest et Sud, Canal SMSR- la Bourgogne et les autres régions concernées économisent plus de 80 Mds d'euros, qu'elles peuvent réinvestir dans des projets moins coûteux (VFCEA...) mais plus endogènes et permettant d'irriguer équitablement les territoires pour en stimuler le développement.



Faire de l'écotourisme un support du développement durable

Pourquoi ?

La France est, on le sait, l'une des principales destinations touristiques mondiales et elle cumule cet apport de touristes étrangers avec un fort tourisme interne.

La Bourgogne joue un rôle non négligeable et se situe à peu près dans le milieu du tableau des régions françaises¹. N'étant ni une région littorale ni une région de montagne, mais richement dotée quant au patrimoine, elle attire surtout un tourisme de passage.

La Bourgogne est relativement mal équipée et n'a pas de vocation très marquée.

Elle offre, à côté de ses paysages et de son patrimoine historique, une multitude d'initiatives culturelles, artistiques, très dispersées, peu relayées et fragiles. Il est cohérent d'orienter la région Bourgogne vers un éco-tourisme responsable, ouvert au plus large public.

Cette orientation a pour avantages :

- de préserver les espaces naturels et leurs ressources ;
- de convenir au marché naturel du tourisme de passage qui recherche plutôt la découverte ;
- de rencontrer les attentes des nouveaux résidents bourguignons (ceux alimentant l'économie résidentielle) ;
- de constituer, pour la région, un projet porteur d'identité régionale et de cohésion sociale.

Bref pour le « Tourisme environnemental », tous les voyants sont « au vert ».

1. Quelques chiffres : 575 hôtels homologués ou de chaînes (1/1/12) offrant 16 437 chambres ; 1 456 gîtes ; 4,9 millions de nuitées, soit 2,4 % des nuitées en métropole. La Bourgogne, selon les critères, est entre le 11^{ème} et le 13^{ème} rang.

Comment ? Propositions

UN TOURISME RESPONSABLE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

La qualité écologique du territoire d'accueil doit être sauvegardée pour garantir la pérennité de l'apport économique du tourisme. Les professions liées à l'éco-tourisme nécessitent une main-d'œuvre qualifiée, formée au développement durable (par ex. : gestion de site naturel...), grâce à des dispositifs de formation territorialisés qui doivent muter rapidement.

En cohérence avec la réduction nécessaire de l'empreinte climatique, la Bourgogne mise préférentiellement sur le « marché » interne, français, européen (économie de proximité).

Une Charte régionale de l'éco-tourisme et un label de tourisme durable (ex : sports de nature, éducation des enfants au tourisme responsable...) sont créés pour améliorer les comportements tant des professionnels que des touristes.

Les associations de protection de la nature et de l'environnement sont consultées en amont des décisions d'aménagement touristiques (impact environnemental, borne interactive d'information). Enfin, la Bourgogne déploie une stratégie de communication promotionnelle mettant en valeur son environnement naturel et son offre éco-touristique.

UNE OFFRE TOURISTIQUE ORIGINALE MIEUX RÉPARTIE

Le choix est d'optimiser l'existant, de répartir les nouveaux équipements ou événements plutôt que de créer ex nihilo un ou des grands événements coûteux. Ainsi la Bourgogne :

- se dote d'un Muséum européen d'histoire

naturelle dans le cadre du PNR du Morvan et crée un Centre européen d'études et découverte de l'art roman qui fédère l'immense patrimoine culturel et historique², met en valeur ses marchés de plein-air (ex : Louhans, les Halles de Dijon...);

- renforce ses itinéraires de découverte reliant les éléments du patrimoine architectural et naturel... qui structurent toute la Bourgogne et permettent des « déplacements doux » entre les sites et monuments, les commerces, intégrés dans le patrimoine naturel;
- continue de développer le tourisme fluvial (bateaux solaires);
- développe sa fonction de terre de résidence pour les artistes et artisans d'art.

UN TOURISME ACCESSIBLE À TOUS

La Bourgogne mise sur un tourisme bon marché, populaire, en lien direct avec les habitants et les capacités de développement des territoires. Cela correspond avec le développement, amorcé il y a 30 ans, d'une appétence populaire pour la randonnée pédestre et la (re)découverte de la nature, de la culture scientifique, industrielle & technique (sites industriels), itinéraires spirituels... Cette offre est structurée par filières interconnectées, profitant des nouvelles technologies de la communication et de formations adaptées. Ce développement est favorisé par l'accessibilité des lieux et sites de loisirs et de découverte par les transports en commun (maillage de l'éco-mobilité³); par la promotion des formules d'hébergement chez l'habitant (éco-logis), à la ferme; par l'amélioration de l'habitat (basse consommation, charte architecturale...); par l'usage collectif des patrimoines (sentiers et chemins ruraux...) et le développement des voies vertes. La participation voire l'implication des populations locales autour des projets touristiques (prenant en compte les populations saisonnières) est stimulée. Les services publics, collectifs, d'accueil, d'information, de réservation de séjours et d'activités touristiques sur les territoires sont renforcés. Enfin, une part des bénéfices réalisés par le tourisme est affectée à la gestion des patrimoines; elle s'accompagne d'une péréquation pour la Taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS).

2. Cf. Chapitre « Bourgogne » du livre « Terroirs et monuments de France, éditions du BRGM.

3. L'écomobilité désigne l'utilisation de moyens de transport sûrs, sobres et doux.

LES IMPACTS

sur les grands enjeux régionaux

L'EMPLOI

Le choix de l'éco-tourisme participe à l'ancrage d'emplois locaux durables dans les territoires et pour les populations qui en ont le plus besoin.

L'INTELLIGENCE, LA MATIÈRE GRISE, LA FORMATION

L'accent mis sur la connaissance scientifique, technique de l'environnement naturel, des patrimoines industriels et culturels renforce l'éco-intelligence voulu par ce scénario. Les formations ad-hoc sont nécessaires.

L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'environnement est devenu une véritable valeur ajoutée pour le tourisme, tout en permettant de faire des économies d'échelle (énergie).

L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

Les populations concernées par les projets sont largement disséminées dans l'espace bourguignon: associées, impliquées, elles suscitent un lien social dynamique et équilibré. Ex: les chambres à la ferme.

L'ÉQUILIBRE ET L'ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

L'industrie revalorisée, l'agriculture sollicitée, les réseaux culturels revivifiés... Les activités structurantes de la Bourgogne participent à l'éco-transition.

L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

Les territoires ruraux profitent le mieux de ce redéploiement d'activités liées au tourisme, sans le faire au détriment des agglomérations.

LA COHÉSION SOCIALE

Sous forme de projet global, territorialement équilibré, l'éco-tourisme renforce la cohésion sociale.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION BOURGOGNE

Ce type de tourisme rencontre une tendance croissante et attire donc.

IDENTITÉ ET IMAGE DE LA RÉGION

La Bourgogne se distingue par rapport aux autres régions.



Les conditions de réussite

- La Bourgogne a beaucoup d'atouts pour jouer la carte de l'éco-tourisme : espace, paysages, patrimoine, produits locaux, dynamisme identitaire.



Les freins et risques

- Cependant ce choix repose sur un pari quant à l'évolution des mentalités, et le passage d'un tourisme de masse « consommateur » de produits finis à un tourisme « consomm'acteur » de projets.
- Un autre risque est que les potentialités financières nécessaires à ce redéploiement touristique soient absorbées par des projets-vitrine nécessitant des moyens non compatibles avec le respect de l'environnement.
- Enfin, un frein pourrait être la non appropriation des projets par les populations, préférant des projets « clefs en main » et la promesse d'emplois dépendant de structures économiques extérieures à la Bourgogne, à des projets locaux.



ÉVALUATION



LES ACTEURS ATTENDUS ET LEUR MOBILISATION

PRINCIPAUX

Conseil régional,
Conseil général

Leviers

Formation, portails numériques, campagne internationale de communication

Agences de
tourisme régional,
départementales, de
Pays...

Pass éco-tourisme, guide éco-tourisme

SECONDAIRES

Ecomusées

Leviers

Chambre des métiers

Métiers d'art

PNRM

Muséum européen d'histoire naturelle

CESER

Observations analyses propositions

Qui est leader ?

Agence régionale du tourisme/ Bourgogne tourisme et Conseil régional travaillent de concert à rassembler les acteurs dans une dynamique de projet territorial et définissent les stratégies à mettre en œuvre.

Quelle structure de pilotage ? Quelle équipe ?

Une structure collégiale, réunissant les principaux acteurs, qui consulte, informe, stimule, soutient et organise les projets structurants avec les intercommunalités, les élus, les populations concernées.

MERCI AUX AUDITIONNÉS

Emmanuel BOUET, directeur de l'Union sociale pour l'habitat de Bourgogne
Claude CENSIER, correspondant académique EDD – RECTORAT - Dijon
Docteur André CHASSORT, maire adjoint délégué à la communication et à la santé, vice-président de la Communauté de communes du pays clayettois – La Clayette (71)

Didier CHATEAU, directeur régional de l'ADEME Bourgogne
Gilles DURAND, directeur Développement des territoires – CCI de Côte-d'Or
Isabelle GAMBU, animatrice Industrie – CCI de Côte-d'Or

Alain GISLOT, président de l'ARCADE, président de la Commission Culture – Conseil de développement du Pays Auxois-Morvan

Nicolas GROSSET, président de l'association PRODEC à Dijon

Frédéric HUET, professeur, doyen de la Faculté de médecine – Université de Bourgogne

Elise MAILLOT, vice-présidente Développement Jeunes citoyens entrepreneurs de Beaune - Jeune chambre économique de Dijon

Patrick MOLINOZ, maire de Venarey-Lès-Laumes (21)

Sophie OLLIER-DAUMAS, directrice du Comité régional du tourisme de Bourgogne

André QUINCY, président de l'Union sociale pour l'Habitat de Bourgogne

Patrice RAYMOND, maître de conférences en Droit public – Université de Bourgogne

Brigitte SABARD, personnalité qualifiée – CESER Bourgogne

Delphine STILL, directrice générale de la CCI de Côte-d'Or

Bernard VERSET, Mission Prospective et Ingénierie territoriale – Direction départementale des territoires de Côte d'Or

Bernard VIRELY, président du Conseil de développement du Pays de l'Auxois-Morvan Côte d'Or



La Bourgogne se donne pour projet de réussir, avec ses habitants, sa transition écologique et énergétique en misant sur l'industrie et les entreprises, et une participation « éco-citoyenne ». La coopération, la recherche, l'innovation, la formation et l'éducation, seront les outils pour répondre à l'urgence du changement climatique et fonder un nouvel art de vivre. La Bourgogne fait nettement évoluer le modèle de production et de consommation actuel. Elle s'oriente résolument vers une croissance maîtrisée, fondée sur une industrie respectueuse de l'environnement, et conforme aux principes du développement durable qui lient les dimensions économique, sociale et environnementale, considérées comme d'égale importance. L'hypothèse est faite aussi d'un renouveau de l'industrie manufacturière en pays développé, dont la France. La Bourgogne s'affiche résolument comme une région de référence pour les industries vertes et une région industrielle sans CO².